

**L'éditorial  
d'Arlette  
Laguiller**  
p 3

**Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !**

**LUTTE  
OUVRIÈRE**  
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2079 - 6 juin 2008 - prix : 1 € - DOM 1,50 €

**Du gazole à l'alimentation...**

**Pour ne pas subir  
les hausses de prix,  
échelle mobile  
des salaires !**

**Manifestons le 17 juin**

**Horaires au gré  
des patrons : non !**



## Sommaire

### Leur société

- p. 4 ■ Parti Socialiste
- Transports ferrés en Île-de-France
- p. 5 ■ Manifestons le 17 juin
- Loi sur les grandes surfaces : inflation de promesses
- p. 6-7 ■ Fonction publique : tous en grève le 10 juin !
- L'exemple de La Poste
- Éducation nationale : - Sarkozy cultive « l'évaluation et le résultat »... par les élèves - Lycée Picasso (Avion) - Lycée professionnel de Villiers-le-Bel - Pantin et Bobigny : écoles occupées par les parents
- p. 11 ■ Déficit des hôpitaux publics, Non ! Détournement de l'argent public !
- Contre la réforme des ports
- p. 16 ■ Travailleurs sans-papiers en grève pour leurs droits
- Créteil : rassemblement de soutien aux sans-papiers
- Paris 16<sup>e</sup> : restaurant occupé
- Issy-les-Moulineaux : restaurant occupé

### Dans le monde

- p. 8-9 ■ Madagascar : pillage et exploitation
- Israël-Palestine : colonisation permanente
- Portugal
- Réunion de la FAO
- Hausse du prix du pétrole

### Il y a 40 ans

- Juin 68 à Renault Flins et Peugeot Sochaux

### Dans les entreprises

- p. 12 ■ Goodyear - Amiens : grève réussie
- Colgate - Compiègne : vive la grève
- Groupe Korian - Rouen
- Bosch - Beauvais : non à la fermeture
- p. 13 ■ Service des impôts : grévistes déterminés
- Contre le démantèlement de l'AFPA
- AGF-Allianz
- Un chômeur du languedoc embauché pour une heure en Corse
- p. 14 ■ NMPP : les travailleurs relèvent le gant
- Cetelem
- p. 15 ■ SNCF fret
- SNCF - Rennes
- Collision d'Allinges, une catastrophe annoncée par l'incurie des pouvoirs publics

# Un jugement d'un autre âge, avec la bénédiction du ministère !

« S'il y a eu erreur sur la personne ou sur les qualités essentielles de la personne, l'autre époux peut demander la nullité du mariage ». C'est ce que dit l'article 180 du Code civil français. Et c'est en se fondant sur cet article que le tribunal de grande instance de Lille a annulé le mariage entre deux époux, au motif que la femme n'était plus vierge au soir de leurs épousailles.

On croit rêver et on en vient à se demander qui est le plus rétrograde, entre un mari à la mentalité d'un autre âge, furieux que sa femme ne soit pas sa chose, et un tribunal qui, doctement, n'hésite pas à conclure que la virginité est une « qualité essentielle » des femmes.

Au lendemain du jugement, Rachida Dati, la ministre de la Justice, a été une des seules à admettre celui-ci, argumentant que l'annulation était aussi « un moyen de protéger la personne qui souhaite peut-être se défaire du mariage. » Là aussi, on croit rêver devant un argument aussi tordu. Ce n'est pas la mariée qui a demandé l'annulation du mariage, mais son mari, même si elle dit aujourd'hui que c'était une décision commune. Et le jugement d'annulation a été rendu pour « mensonge sur sa virginité » et non parce qu'en effet mieux valait ne pas obliger la femme à continuer à vivre avec un tel mari ! Loin de « protéger » cette femme, le jugement l'a humiliée, proclamant du même coup l'inégalité entre

les deux sexes car on ne voit pas comment une épousée pourrait apprécier dans les mêmes conditions la « virginité » de son mari !

Devant le tollé d'indignations soulevé par sa position, la ministre a fait marche arrière en demandant au procureur général de faire appel du jugement. C'est le moins qui puisse être fait pour que celui-ci ne devienne pas un modèle offrant à tous les mâles imbéciles imbus de leur supériorité présumée un encouragement supplémentaire à exercer leurs prérogatives archaïques et à les faire subir à leurs femmes, leurs sœurs et leurs filles.

Sophie GARGAN

## • Directive européenne contre les migrants

# Non à l'Europe forteresse policière !

Le 18 juin, les députés du Parlement européen de Strasbourg verront soumises aux votes des mesures aggravant la répression, l'emprisonnement et l'expulsion des étrangers n'ayant pas leurs papiers en règle.

Cette directive, applicable dans les 27 pays de l'Union européenne, prévoit un enfermement pouvant atteindre dix-huit mois, au lieu de 32 jours actuellement en France. Cette détention sera décidée arbitrairement par l'administration, sans aucun jugement, afin de lui laisser tout le temps de réaliser un maximum d'expulsions.

Le texte de cette directive, déjà approuvé par les représen-

tants permanents des 27 États, prévoit aussi la possibilité de détention pendant dix-huit mois et l'expulsion des enfants mineurs qu'ils soient ou non accompagnés, ainsi que des personnes vulnérables, femmes enceintes, personnes âgées, personnes souffrant de maladies graves !

De plus, les expulsés de force seront interdits de retour sur le territoire de l'Union européenne pendant cinq années. Ce bannissement pourrait être allongé si les administrations estiment, sans jugement, que le retour de l'expulsé peut menacer l'ordre public.

En France et dans d'autres pays d'Europe, des associations

de défense des droits de l'homme et des immigrés appellent à protester contre cette « directive de la honte ».

Des Collectifs de sans-papiers, RESF (Réseau éducation sans frontières) et l'UCIJ (Uni(e)s contre l'Immigration jetable) appellent à manifester. Lutte Ouvrière se joint à cet appel.

Louis BASTILLE

**Manifestation à Paris samedi 14 juin à 14 h place de l'Odéon (Métro Odéon)**

## Fête régionale de Lutte Ouvrière Bourges

**Samedi 7 juin de 14h 30 à minuit Salle des fêtes Vignoux-sous-les-Aix**

## Arlette Laguiller à la télévision

**Dimanche 15 juin sur Canal Plus, aux environs de 12 h 45, Arlette Laguiller sera l'une des deux invités de Laurence Ferrari dans l'émission Dimanche Plus.**

**Pour tous ceux qui ont du mal à lire :**

**Audio-LO vous permet désormais d'écouter sur internet une version audio de nos parutions : Lutte Ouvrière, Lutte de Classe et brochures du Cercle Léon Trotsky.**

**Pour y accéder : [www.lutte-ouvriere-audio.org](http://www.lutte-ouvriere-audio.org)**

## LUTTE OUVRIÈRE

(Union Communiste (Trotskyiste)  
membre de l'Union Communiste Internationaliste)

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1009 I 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin.

Lutte Ouvrière sur Internet :

[www.lutte-ouvriere.org](http://www.lutte-ouvriere.org)  
[www.union-communiste.org](http://www.union-communiste.org)  
e-mail : [journal@lutte-ouvriere.org](mailto:journal@lutte-ouvriere.org)

Téléphone : 01 48 10 86 20  
Télécopie : 01 48 10 86 26

### Soutenez-nous financièrement

**Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : « Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière » et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18.**

**Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.**

**Adresser toute correspondance à :**

**LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18**

**ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Ci-joint la somme de : .....

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

# L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise du 2 juin

## Gazole, alimentation...

### Pour ne pas subir les hausses de prix, échelle mobile des salaires !



La mobilisation des pêcheurs contre la hausse des prix des carburants marque peut-être le pas en France mais le Portugal, l'Espagne, la Grèce ont pris le relais. Et ici même, en France, c'est au tour des agriculteurs et des camionneurs de se mobiliser. Les chauffeurs de taxi menacent d'en faire autant. Tous ces métiers sont lourdement frappés par la hausse explosive des prix du gazole et de l'essence.

C'est aussi une atteinte grave au pouvoir d'achat des salariés. D'autant qu'il ne s'agit pas seulement du renchérissement des déplacements, car la hausse concerne aussi le fioul domestique et le gaz, et que tout cela s'ajoute à l'augmentation des prix d'un grand nombre de produits alimentaires.

La raison fondamentale de ces hausses de prix n'a rien de mystérieux, même si politiciens et médias s'ingénient à inventer des boucs-émissaires. Les prix des produits pétroliers se sont mis à augmenter au départ pour une raison bien simple. Les groupes pétroliers ne veulent pas investir dans la construction et la modernisation de raffineries en fonction des besoins, ni dans la recherche de nouvelles sources d'énergie capables de relayer le pétrole. Leur stratégie est de profiter de leur position de monopole pour imposer des prix qui leur rapportent plus de profit sans avoir à investir pour produire plus.

La stratégie est payante pour leurs actionnaires puisque les groupes pétroliers arrivent en tête dans la course au profit. Peu leur importe que cette stratégie transforme le carburant en produit de luxe, écartant nombre de consommateurs des classes populaires. Peu leur importe que les entreprises elles-mêmes, l'ensemble de l'économie capitaliste, finissent par subir le contre-coup des hausses du pétrole. « *Les capitalistes sont prêts à vendre la corde pour les pendre* », disait un grand révolutionnaire russe. À plus forte raison si la corde en étrangle d'autres qu'eux-mêmes...

La perspective d'une hausse continue des prix a attiré

vers le pétrole d'autres prédateurs. Pensez donc ! Vu que les prix ont plus que doublé en une année, ceux qui ont acheté sur papier des stocks importants il y a un an ont fait des profits fabuleux. La hausse du prix du pétrole attire les spéculateurs et la spéculation aggrave la hausse. Voilà le nœud coulant qui étrangle l'économie.

Cette opération de brigandage à l'échelle planétaire conduite par les trusts bénéficie de la complicité des États, qui ajoutent leurs propres prélèvements sur les produits pétroliers. Sarkozy fait mine de se préoccuper du problème en faisant des propositions dont il sait que les autorités de l'Union européenne ne les accepteront pas, histoire de pouvoir dire que, s'il ne fait rien, c'est la faute à Bruxelles. Ce qui est un mensonge, car Bruxelles n'est que l'émanation des différents gouvernements nationaux et, en outre, certaines taxes, comme la TIPP, sont du ressort du gouvernement français.

Les catégories professionnelles qui sont à la pointe de la protestation, les routiers après les pêcheurs, mêlent des patrons menacés de faillite et leurs salariés. Les objectifs mis en avant consistent en mesures de sauvegarde, subventions ou soutiens de l'État limitant les dégâts pour la profession concernée. Ils ne contestent pas la course au profit des grands trusts responsables des hausses. Ceux-ci agissent comme voudraient agir tous les capitalistes, à ceci près qu'eux ont les moyens d'imposer leur volonté.

Le système capitaliste et les hommes politiques à son service n'ont aucun moyen de réguler ou de « moraliser » le comportement des grands groupes. Seule leur expropriation ouvrira une issue à la société. Cela signifie s'attaquer à l'ensemble du système capitaliste et à la loi du profit. Tôt ou tard, la société devra en passer par là.

Mais, d'ici là, il faut se défendre. Pour les salariés, la seule façon de préserver leur pouvoir d'achat face aux hausses de prix, celles du pétrole comme celles imposées par les trusts de l'agro-alimentaire et de la grande distribution, est d'imposer l'échelle mobile des salaires, leur indexation automatique sur les prix.

Arlette LAGUILLER

## • Logement

### L'esbroufe de la loi « Dalo »

Publié le 29 mai, le rapport du haut comité pour le logement, institué en 1995 pour tenter de lutter contre la progression du nombre de sans-abri, rend compte des faibles moyens mis en œuvre par la loi sur le Droit au logement opposable, le « Dalo ». Car si cette loi désigne l'État comme « autorité publique responsable », il apparaît qu'elle est totalement impuissante à le contraindre à quoi que ce soit en matière de logement social.

Ainsi, selon le rapport, il existe toujours un décalage considérable entre les 1,3 million de personnes qui sont en attente d'un logement dans un

organisme HLM et le nombre de logements attribuables par les autorités, au nombre de 450 000. Cette situation de pénurie n'a pas évolué depuis l'institution de la loi Dalo et la crise du logement n'en est que plus aiguë puisque, selon le rapport, les prix des logements à la vente auraient doublé sur l'ensemble du pays depuis 2000, entraînant en même temps la hausse des loyers.

De plus, les mesures que le gouvernement devait prendre dans le cadre du chantier prioritaire en faveur des sans-abri, qui devaient s'étaler de 2008 à 2012, restent en attente. De même, les 240 millions d'euros débloqués en urgence pour mettre fin à la

polémique due à l'évacuation du campement des Enfants de Don Quichotte en février 2008, qui avaient été assortis de la nomination d'un « superpréfet » chargé de coordonner un plan pluriannuel contre les sans-abri, n'ont toujours pas été attribués. Les actions dites « coup de poing », censées débloquer la situation et décidées dans le même temps, elles non plus, n'ont toujours pas été entreprises.

Ainsi, plus d'un an après son application, la loi Dalo qui a servi en son temps de grand coup médiatique n'aura même pas permis de débloquer quelques moyens supplémentaires pour le loge-

ment des plus démunis.

Mettre fin à la crise du logement, que subissent non seulement les sans-abri mais aussi des millions de familles populaires, ne peut passer que par

une politique de construction massive de logements sociaux, qui seule pourra compenser la pénurie. Et cela, il faudra l'imposer.

David MARCIL

#### Cercle Léon Trotsky

Au-delà de la crise actuelle, la faillite des solutions bourgeoises à la crise du logement

vendredi 13 juin à 20 h 30

Théâtre de la Mutualité

24, rue Saint-Victor à Paris 5<sup>e</sup> - (Métro : Maubert-Mutualité)

Participation aux frais : 3 €

## • Parti Socialiste

# La guerre des étoiles se poursuit

**Dimanche 3 juin une énième réunion de militants socialistes a fait surgir un énième candidat possible à la direction du parti, rampe de lancement probable pour la candidature à la présidentielle de 2012.**

Il s'agit cette fois de Martine Aubry, ex-ministre de Jospin, mère de la loi dite des 35 heures, actuelle maire de Lille. Elle a réussi le tour de force de se faire applaudir par des tenants de Fabius (naguère classé à droite, reclassé à gauche depuis le référendum sur la constitution européenne), des amis de Strauss-Kahn (réformiste absent pour cause de finance internationale), des partisans de Montebourg (classé à gauche, mais essentiellement par lui-même) et les siens propres (dont on ne connaît pas encore le positionnement).

Puisque que les deux candidats les plus sérieux, paraît-il, à la direction, Delanoë et Royal se distinguent en essayant de prendre le parti par la droite, Aubry a plaidé pour la tradition et le socialisme « sans autre qualificatif ». Il fallait y penser.

Sur le reste elle a été nettement moins originale. « L'heure n'est pas au choix d'une personne, mais au débat d'idées » est une phrase obliga-

toire même lorsqu'on présente sa candidature. Le silence sur les idées, le programme politique, est tout aussi partagé par les autres impétrants. Il n'y a d'ailleurs pas besoin d'en avoir : le seul calcul des dirigeants socialistes est d'escompter que la politique de Sarkozy et de la droite finisse par pousser vers lui de plus en plus d'électeurs et qu'il puisse donc retenter sa chance à la présidentielle de 2012.

Aubry aura donc réussi son coup, au moins pour l'instant. Faire parler d'elle, se présenter comme un recours possible au PS... jusqu'à ce qu'un n-plus-unième candidat lui ravisse la vedette. Mais force est de constater que c'est Ségolène Royal qui a exprimé le plus franchement la politique des dirigeants du PS. Interrogée sur la situation sociale actuelle, elle a répondu en substance que puisque les réformes étaient nécessaires, elle se faisait fort, elle, à la différence de Sarkozy, de les accomplir sans grèves, par la concertation avec les organisations syndicales.

Personne jusqu'à présent, parmi les prétendants, n'a démenti Royal sur ce point. Comme quoi, malgré les apparences, les dirigeants du Parti Socialiste peuvent très bien être tous d'accord.

Paul GALOIS

## • Claude Allègre

# À droite toute !

Claude Allègre, ancien ministre de l'Éducation nationale de Jospin, explique, enthousiaste, dans une interview au *Parisien-Dimanche* du 1<sup>er</sup> juin, tout le bien qu'il pense de Sarkozy. « Il a commencé à changer la France. Il faut l'aider », dit-il et d'énumérer tout ce qui bougerait avec Sarkozy : « La relance de l'Europe, c'est bien. La réforme de l'hôpital, c'est bien. Darcos, c'est bien. Les retraites, c'est courageux ». Et quand on l'interroge sur la remise en cause des 35 heures, il répond : « Le drame, pour moi, ce ne sont pas les 35 heures mais les RTT et la limitation des heures sup. »

Bref Allègre apprécie dans la politique de Sarkozy tout ce

que les travailleurs rejettent et ce contre quoi ils manifestent. Les 15 et 22 mai Allègre n'était pas avec eux dans la rue et il ne le sera pas davantage le 17 juin ! Mais on ne peut pas vraiment s'en étonner de la part de quelqu'un qui s'était fait connaître comme ministre de l'Éducation nationale sous Jospin en voulant « dégraisser le mammoth », c'est-à-dire en s'en prenant aux professeurs et aux élèves.

Allègre n'est plus membre du PS, qu'il a quitté il y a peu, mais il estime pourtant être « toujours de gauche ». Mais entre cette gauche-là et la droite de Sarkozy, où est la différence ?

Cédric DUVAL



## • Transports ferrés en Ile-de-France

# Aujourd'hui comme hier, l'État abandonne les usagers

**En déplacement à Orléans, Sarkozy a mis en cause ce qu'il considérait comme l'incurie de la région Ile-de-France, face aux attentes des usagers des lignes du RER. Et de déclarer : « Je prendrai des initiatives fortes, y compris en région parisienne. Je ne laisserai pas les passagers otages de situations inacceptables, de lignes RER vétustes, où chaque jour un million de passagers s'entassent... » « Si l'État doit prendre la main, il la reprendra ». Le tout pour annoncer quelques centaines de millions d'investissements à venir, d'ailleurs même pas pris sur les caisses de l'État.**

Le président socialiste de la région parisienne, Huchon, a eu beau jeu de rappeler que l'État s'était totalement désengagé, « depuis des dizaines d'années », de ses obligations pour assurer la modernisation et le développement nécessaire des transports ferrés. Il a rappelé que les besoins se chiffraient en milliards, que les régions devaient en supporter seules la charge financière considérable.

Il est indéniable que le RER de la région parisienne, comme tout le réseau ferré que doivent emprunter les salariés, en Ile-de-France comme en province, est maintenant largement en dessous des besoins. L'urbanisation laissée à l'appétit des seuls promoteurs immobiliers a obligé les salariés à s'exiler souvent à des dizaines de kilomètres de leur lieu de travail. Avec l'explo-

sion des prix de l'immobilier ces dernières années, le phénomène s'est encore aggravé. On habite là où on peut payer, et non pas là où l'on aurait besoin d'habiter. Des millions de salariés sont obligés ainsi de passer des heures dans les transports en commun, dont une bonne partie dans le train.

Or de même que les gouvernements, de droite comme de gauche, qui se sont succédés, n'ont rien fait pour combattre l'urbanisation anarchique, de même, soucieux de piller les finances publiques au profit du patronat, ils ont laissé à l'abandon les réseaux ferrés. C'est d'ailleurs le gouvernement Jospin, l'ami d'Huchon, qui avait officialisé cet abandon de l'État, en confiant une grande partie de ses prérogatives aux régions.

Les seuls projets de mise en service de nouvelles lignes,

intervenant après des années de palabres, concernent essentiellement le réaménagement de lignes anciennes existantes. Ainsi la « tangentielle nord » qui doit relier Sartrouville à Noisy-le-Sec en 2012 et qui utilise très largement les infrastructures de la « grande ceinture ». Projet rendu possible comme le dit RFF, l'organisme qui gère les voies ferrées, « parce qu'il n'y avait que 200 hectares à récupérer ». Tous les autres projets sont en attente depuis des années. Il en va ainsi de la construction de neuf kilomètres pour relier Villiers-le-Bel et la ligne D du RER à Roissy, comme du désengorgement de la Gare du Nord en dérivant le trafic sur la Gare de l'Est. Tous ces projets ficelés seraient prêts à servir à la seule petite condition que...le financement en soit assuré.

Mais justement l'État ne veut en aucun cas payer pour rendre la vie de millions d'usagers ne serait-ce qu'un peu moins mauvaise. Et il n'y a que les bavardages de Sarkozy qui ne coûtent rien.

Paul SOREL

## • Manifestons le 17 juin

# Horaires au gré des patrons, non !

À peine Sarkozy avait-il affirmé « qu'il n'était pas question de remettre en cause la durée légale du travail à 35 heures » que son ministre Xavier Bertrand, présentait un projet de loi, à adopter en urgence courant juin, qui vise à déréglementer encore plus la législation sur la durée du temps de travail. On peut bien laisser une référence, toute théorique, à une durée légale de 35 heures par semaine, tout en la rendant sans effet.

Cela apparaît d'autant plus comme une provocation que le 17 avril les deux plus importantes confédération syndicales, la CGT et la CFDT, avaient signé avec les représentants du patronat un compromis où elles donnaient leur accord sur le principe de dépasser les contingents d'heures supplémentaires fixés par la loi et les accords en cours. S'asseyant carrément sur ce compromis, le gouvernement voudrait maintenant aller bien plus loin, suivant l'expression même de Xavier Bertrand.

Ainsi, les patrons se verraient offrir la possibilité de transformer individuellement le contrat de travail de tous leurs salariés, du cadre au manoeuvre, en un contrat basé sur un forfait horaire hebdomadaire, mensuel ou annuel. Cela veut dire que le salarié pourrait travailler

bien au-delà de 35 heures par semaine, sans que celui-ci ait à lui payer la moindre heure supplémentaire. Par ailleurs les cadres voient la limite annuelle maximum actuelle de 218 jours travaillés supprimée ; les patrons auraient la possibilité de moduler à leur guise, pratiquement sans aucun délai de prévenance, les horaires et la durée du travail de leurs salariés.

La ritournelle de Sarkozy, répétant jusqu'à plus soif qu'il voulait offrir à tous la possibilité « de travailler plus pour gagner plus », apparaît pour ce qu'elle était : une sinistre farce qui débouche aujourd'hui sur l'opportunité offerte aux employeurs de ne plus payer les heures supplémentaires tout en augmentant le nombre auto-

risé. Par ses luttes, le monde ouvrier avait arraché en 1919 la limitation de la journée de travail à 8 heures. En 1936 le principe des garanties collectives avait été imposé, en particulier en fixant pour tous la durée du travail à 40 heures par semaine. De fait, au travers de cette loi, on voudrait livrer chaque salarié au seul arbitraire de son patron, libre de décider ce qu'il veut, sans avoir à tenir compte de droits collectifs.

Malheureusement l'attitude des dirigeants des confédérations syndicales, acceptant de prendre en compte les demandes patro-



nales, n'a pu qu'encourager le gouvernement à aller plus loin, en les méprisant ouvertement. Mais les coups sont d'abord et avant tout dirigés contre tous les salariés. C'est à eux que le gouvernement a déclaré la guerre pour servir les grands patrons.

Placées face à ce projet de loi, la CGT et la CFDT auxquelles se sont joints la FSU et Solidaires ont appelé à une journée d'actions, le 17 juin, « pour la défense des retraites et contre la dérégulation du temps de travail ». Plus la démonstration sera forte et puissante ce jour là, plus cela sera de nature à redonner confiance à des millions de

travailleurs dans la possibilité d'une riposte collective, et plus cela mettra les travailleurs en position de rendre

les coups au patronat et au gouvernement.

Paul SOREL

## Erratum

### À propos de la manifestation du 22 mai

C'est par erreur que nous avons écrit dans le dernier journal, n° 2078 du 30 mai, que le 22 mai, le gros du cortège de la manifestation de Metz était composé de la CGT de PSA Trémery. Un appel avait bien été lancé par tous les syndicats de l'usine, mais il a rassemblé une cinquantaine de travailleurs de PSA à la porte de Trémery, qui ont

rejoint le cortège des 3 000 manifestants de Metz.

De même, contrairement à ce que nous avons écrit, l'arrêt de production ne concernait pas l'ensemble de l'usine Peugeot de Sochaux, mais seulement certaines lignes de presses qui ont été à l'arrêt quatre heures.

Merci à nos lecteurs de nous en excuser.

## • Loi sur les grandes surfaces

# Une inflation de promesses qui se dégonflent déjà

**Les députés examinent le projet de loi en faveur de la grande distribution, grâce auquel celle-ci pourra implanter de nouvelles surfaces commerciales et négocier sans restriction les prix avec ses fournisseurs. Le gouvernement prétend que cette loi sera favorable aux consommateurs en amenant, explique-t-il, une concurrence accrue dans la distribution.**

En décembre dernier, la ministre de l'Économie, Christine Lagarde, avait déjà vanté les mérites du projet de loi. Elle avait alors chiffré à pas moins de 600 euros sur un an l'économie

qui pourrait être réalisée par le consommateur ! Le 25 mai, le secrétaire d'État à la consommation, Luc Chatel, a nettement revu la promesse à la baisse, déclarant que « selon les estimations du ministère de l'Économie, l'inflation pourrait baisser de 1,6 point sur trois ans, soit environ 0,5 point par an ». Cela représenterait seulement 5 euros pour un achat de 1 000 euros dans un supermarché, résultat invérifiable et de toute façon dérisoire par rapport à la valse actuelle des étiquettes.

Le gouvernement vante aussi les mérites de cette loi en prenant l'exemple de l'Allemagne

où des magasins « hard discount » comme Lidl et Aldi sont nombreux. « Les prix ont davantage augmenté en France que dans la plupart des autres pays européens. Pourquoi un Français paierait-il plus cher le même produit dans une grande surface qu'un Allemand ? », a déclaré Sarkozy il y a quelques semaines. Volant à son secours, Luc Chatel s'était alors rendu dans un supermarché en Allemagne pour constater que les prix y étaient nettement inférieurs. En fait, les produits, en petit nombre, avaient été complaisamment sélectionnés pour servir à la démonstration de Sar-

kozy.

Mais voilà qu'un récent reportage a montré que si certains produits sont effectivement moins chers, d'autres ont des prix plus élevés. Et au total, la comparaison ne penche pas toujours dans le même sens. Même Christine Lagarde a confirmé, prenant ses distances par rapport à Sarkozy et citant les conclusions d'une enquête de l'Union européenne portant sur 500 produits. Et de constater que « sur certains produits de son industrie alimentaire, la France est plus chère que l'Allemagne s'agissant du lait, du fromage, des œufs, des huiles, des graisses et des

viances, et en revanche l'Allemagne est plus chère que la France pour tout ce qui est pain, céréales, poissons et fruits et légumes ».

La discussion parlementaire sur le projet du gouvernement ne fait que commencer mais les promesses de baisse de prix ainsi que le remède miracle que constituerait le « hard discount » ont déjà du plomb dans l'aile. Il ne reste plus que les petites querelles de l'UMP autour d'un projet qui, de toutes façons, ne pourra pas remplacer une hausse des salaires et des retraites.

Jean SANDAY

## • Fonction publique

### Tous en grève le 10 juin !

Dans l'Éducation nationale, bien des secteurs restent mobilisés contre les mauvais coups que le gouvernement porte à ce service public. Mais des mouvements ont lieu aussi parmi les agents du Trésor et des impôts. Le 29 mai, ceux-ci ont massivement fait grève et manifesté devant leur ministère de tutelle contre la politique en cours, qui se traduira par toujours plus de suppressions de postes, sans oublier celles de petits centres ruraux des impôts.

On pourrait multiplier les exemples d'autres services publics où le gouvernement ne cesse de sabrer dans les budgets, où il précarise à tout-va les emplois, quand il ne les supprime pas, où l'État se désengage de plus en plus de ses missions de service public, fermant des bureaux de poste, des maternités de proximité et autres services hospitaliers, ou sous-traitant au privé des activités que l'on s'empresse de rentabiliser au détriment des usagers comme des personnels...

C'est contre tout cela que,

du 9 au 13 juin, diverses organisations syndicales appellent les agents de la Fonction publique à une semaine d'actions et, le 10 juin, à une journée nationale de grèves et de manifestations. En effet, le lendemain 11 juin, le gouvernement doit présenter à l'Assemblée nationale son projet de loi « *relatif à la mobilité et aux parcours professionnels* » dans la Fonction publique. Derrière cet intitulé se cache (bien mal) toute une série de mesures que les organisations syndicales dénoncent comme autant d'attaques contre les services publics, leurs agents et leurs usagers.

Il s'agit notamment d'un recours encore plus généralisé aux non-titulaires dans les divers services publics, de la gestion de ces précaires par des agences d'intérim. Il y a aussi la création d'un système dit de « *réorientation professionnelle* » qui, disent à juste titre les syndicats, serait une « *antichambre pour de nombreux licenciements* », ainsi que la création d'emplois à temps incomplet

avec multi-employeurs...

Ce que le gouvernement appelle sa Révision générale des politiques publiques (RGPP) se donne pour objectif essentiel de faciliter les suppressions de postes dans tous les secteurs de la Fonction publique, au rythme avoué de 35 000 à 40 000 par an. Cela a les conséquences que l'on sait sur le service rendu au public, avec sa dégradation continue, voire sa disparition pure et simple, et sur les conditions de travail des salariés, titulaires ou non, des secteurs concernés. Ceux-ci subissent des suppressions de postes à jet continu, la transformation d'emplois statutaires en emplois précaires, leur sous-traitance au secteur privé.

À tout cela s'ajoute la perte de pouvoir d'achat, cumulée depuis des années, du personnel de la Fonction publique.

Le 10 juin, celui-ci a toutes les raisons de participer massivement à cette journée de mobilisation !

Pierre LAFFITTE



## • L'exemple de La Poste

### 7 100 postes en moins en l'an 2007

Présenté fin mai, le dernier bilan social de La Poste fait état pour 2007 de 7 100 suppressions de postes à temps plein, ce qui concerne 10 000 personnes physiques. Ces suppressions s'ajoutent aux 3 600 déjà opérées en 2006.

Les services les plus touchés ont été les bureaux de poste, qui ont perdu 5 000 personnes. Le nombre de bureaux de plein exercice est ainsi passé de 12 500 à 4 700 en quelques années.

Quant à la précarisation des emplois, si La Poste se vante d'être passée de 24 000

CDD en 2005 à 12 600 actuellement, c'est d'abord le résultat de centaines de procès en Prud'hommes, bien souvent gagnés, que lui ont intentés des précaires ces dernières années, précaires qui cumulaient souvent... des centaines de CDD.

Mais si les CDD reculent à La Poste, l'intérim, lui, s'y développe. L'an dernier, le nombre d'intérimaires, qui dépasse 2 500, a augmenté de 36 % !

Avec un tiers des postiers qui gagnent moins de 1 400 euros net par mois, c'est

tout cela qui a permis pour la première fois à La Poste de verser un dividende coquet à l'État, 141 millions d'euros sur 943 millions de résultat net, un bénéfice qui a progressé de 16 % en 2007.

Personnel et usagers de La Poste n'ont aucune raison de s'en réjouir, car ce sont eux, et eux seuls, qui ont fait les frais de ce résultat qui a tant réjoui les dirigeants de l'entreprise et les membres du gouvernement.

P.L.

## • Éducation nationale

### Sarkozy cultive « l'évaluation et le résultat »... pas les élèves

Le 2 juin, Sarkozy réunissait à l'Élysée ceux qu'il nomme « *l'ensemble des cadres dirigeants de l'Éducation nationale et de l'enseignement supérieur* », autrement dit les recteurs et inspecteurs d'académie, inspecteurs généraux et présidents d'université. Le ton « *entrepreneurial* » une fois donné, Sarkozy a attaqué sur la « *réforme des lycées et la formation des professeurs* ».

Dès septembre 2009 se mettrait en place « *un lycée beaucoup plus souple* », présentant des « *modules* », des « *moments d'étude* » alternant avec les cours, « *une manière nouvelle, plus originale, plus individuelle, plus progressive aussi, de se spécialiser* », et autres termes plus flous les uns que les autres. Il y aurait plus de souplesse, mais moins... d'options « *qui n'arrangent pas la santé des finances publiques* » et « *où personne ne va* », à en croire Darcos dont l'objectif essentiel reste la suppression de 11 500 postes d'enseignants en septembre et de milliers d'autres encore les années suivantes.

« *Une plus grande autonomie des lycéens* », c'est ce qu'annonçait le ministre de l'Éducation nationale il y a quelque temps, tentant de trouver une réponse aux élèves, aux enseignants et aux parents qui manifestent depuis des mois contre les postes de professeurs et autres personnels éducatifs supprimés dans les collèges et les lycées. Cette expression purement démagogique risque fort, en effet, d'acquiescer un sens concret : des élèves pourraient être privés de cours en demi-groupe, d'options de langues et de matières considérées comme secondaires, et être de moins en moins encadrés, que ce soit pour leurs travaux personnels, le soutien en cas de difficultés, ou le choix d'une orientation. Et tant pis pour de nombreux enfants de familles modestes,

parfois livrés à eux-mêmes dans le dédale du jargon pédagogique !

Mais une école répondant vraiment aux besoins des élèves exigerait précisément plus de personnel adulte autour des jeunes, des conseillers d'éducation et d'orientation, des surveillants et aides-éducateurs, des agents administratifs et d'entretien, et bien sûr des enseignants. Des enseignants qui devraient être d'autant plus formés que le parcours des élèves, leurs demandes, s'individualiseraient avec « *l'autonomie* » que Sarkozy et Darcos disent souhaiter.

C'est justement là que le show présidentiel devant les recteurs dévoile l'arrière du décor : les enseignants « *mieux formés* », dont les études seraient « *allongées d'un an* », verraient en réalité leur formation professionnelle, en Institut universitaire de formation des maîtres, raccourcie avant que les IUFM ne soient supprimés. Là aussi, derrière les grands mots creux de « *revalorisation* », « *reconnaissance* », se dissimule à peine l'unique objectif de restriction budgétaire : en supprimant l'année de stage rémunérée dont tout futur enseignant bénéficie jusqu'à présent, en plaçant celui-ci plus tôt devant des élèves, le ministère économiserait 20 000 postes !

Faisant allusion à leur métier, Sarkozy invite les professeurs à « *évoluer* » et à entrer « *dans la culture de l'évaluation et du résultat* ». Des personnels ? Des écoles ? Des élèves ? Les menaces diffuses et l'artillerie lourde de la politique d'économies à grande échelle ne risquent en tout cas pas de régler « *le malaise enseignant* » dont Sarkozy se prétend conscient. Les écoles où instituteurs et parents restent mobilisés, et sans doute la rentrée de septembre, seront là pour le lui rappeler.

Viviane LAFONT

### Des profs, pas des ministres ni des matraques !

Pas moins de trois ministres, Fillon, Darcos et Dati, se sont invités le 2 juin dans la matinée au lycée Paul-Bert, dans le 14<sup>e</sup> arrondissement de Paris, pour palabrer sur les drogues en milieu scolaire ; sans aucun égard pour l'épreuve de baccalauréat qui devait s'y dérouler.

Dans ce lycée où la mobilisation contre les projets de Darcos a été importante, environ 150 manifestants, lycéens, parents et enseignants, attendaient les ministres pour leur dire ce qu'ils pensent de la politique gouvernementale vis-à-vis de l'Éducation nationale. C'est à coups de matraque qu'ils ont été dispersés par les

policiers en tenue de combat, qui ont ensuite arrêté trois lycéens.

Au même moment, plusieurs dizaines d'instituteurs et de parents, venus de certaines écoles des 18<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> arrondissements, manifestaient à l'inspection scolaire du 20<sup>e</sup> leur refus des mesures prises par Darcos pour l'école primaire, notamment les nouveaux programmes, les nouveaux horaires, et le soutien reporté pendant les vacances.

Mais le ministre, bien protégé, était donc fort occupé ailleurs...

V.L.

### • Lycée professionnel de Villiers-le-Bel (Val-d'Oise)

## La réalité du plan banlieue



Au lycée professionnel de Villiers-le-Bel, année après année, les conditions de travail se dégradent en même temps que les moyens diminuent. Il y a deux fois moins de surveillants qu'il y a cinq ans, pour autant d'élèves. De même, cette année, pendant trois mois il a manqué trois professeurs d'atelier. Visiblement cela risque d'être pire à la prochaine rentrée. Alors que le lycée est classé ZEP, il y a deux classes comptant trente élèves. Depuis le début de l'année, le comportement de certains élèves s'aggrave, avec des murs défoncés, des feux de poubelles, l'absentéisme... ainsi que l'agressivité vis-à-vis de l'ensemble des adultes de l'éta-

blissement, au point que vendredi 30 mai une enseignante a été agressée par un élève qui lui a sauté dessus et a tenté de l'étrangler.

L'enseignante très choquée a été évacuée par les pompiers vers un hôpital, tandis que l'élève était embarqué menotté par la police. C'est la deuxième fois cette année que cette collègue est agressée, par deux élèves de la même classe. Une classe à laquelle appartenait l'un des deux jeunes morts dans une collision entre une mini-moto et une voiture de police, drame à l'origine des trois nuits d'émeute du mois de novembre dernier...

Suite à la première agres-

sion, en février, l'élève fautive est passée en conseil de discipline mais n'a finalement pas été exclue du lycée.

Dès cette deuxième agression connue, le travail a cessé dans le lycée et du coup le proviseur a décidé de fermer l'établissement. L'inspectrice d'académie est venue l'après-midi assurer que notre lycée fait partie des établissements prioritaires du département, sans pour autant s'engager à rien de précis. Alors que depuis des mois la situation s'aggrave, il est tout de même scandaleux qu'il ait fallu une agression supplémentaire pour attirer un tant soit peu son attention.

Correspondant LO

### • Lycée Picasso – Avion (Pas-de-Calais)

## Le rectorat contraint à des concessions

En janvier, le rectorat décidait de supprimer la filière littéraire au lycée Picasso d'Avion, ainsi que six postes d'enseignants (sur 45). Le lycée étant situé dans une ville ouvrière dirigée par le PCF, l'annonce du rectorat a été prise comme du mépris : pas besoin de littérature pour les enfants de classes populaires !

Depuis, nous avons participé à toutes les journées de grève nationales et manifestations locales. En particulier, le samedi 26 avril, alors que le lycée fêtait ses quarante ans, une centaine de manifestants, enseignants, lycéens, parents et élus de la ville, ont fait une « haie d'honneur » à l'arrivée de la représentante du recteur, avec banderoles réclamant « zéro suppression », mégaphone et tee-shirts arborant le slogan « Tous ensemble pour défendre notre lycée ».

La représentante du rectorat n'ayant rien à proposer de nouveau, les lycéens ont donc décidé d'occuper le lycée à partir du 28 avril. Professeurs et parents mais aussi élus des villes d'Avion et Méricourt s'y sont associés. Une salle du lycée a été

investie, de jour comme de nuit, décorée d'affiches aux slogans rappelant mai 68 (« *Tout ce qui est discutable est à discuter* »).

Les murs se sont couverts au fur et à mesure des articles parus dans la presse locale, de photos des manifestations et des distributions de tracts sur les marchés, de la tenue d'un Conseil municipal exceptionnel des deux villes dans l'établissement...

Le mouvement a tout au long trouvé un écho favorable auprès de la population, fortement attachée au lycée et à ce que peut représenter l'école pour ses enfants. Un couscous pour 70 personnes a même été préparé par une mère d'élève. Enfin, mercredi 28 mai, le rectorat revenait sur certaines décisions : la filière littéraire est maintenue ainsi que trois postes d'enseignants sur les six supprimés. Cela ne fait toujours pas le compte, mais c'est avec le sentiment d'avoir gagné la première manche, sentiment partagé par tous, que nous finissons l'année scolaire !

Correspondant LO

### • Pantin et Bobigny (Seine-Saint-Denis)

## Deux écoles occupées par les parents

**Depuis le 4 avril, des parents d'élèves de Pantin occupent l'école élémentaire Marcel-Cachin et l'école maternelle Quatremaire dans le quartier des Courtilières, et participent à des manifestations avec les enseignants.**

Le quartier des Courtilières concentre 6 000 habitants, éloignés de la plupart des services publics. Sur place, il n'y a plus de marché depuis longtemps. Pour payer le gaz, il faut aller à La Courneuve ; pour l'ANPE, les Assedic, le Centre des impôts, l'EDF, la mairie, la Sécurité sociale, il faut se déplacer en métro ou en bus. Il n'y a pas de radiologie au centre de santé et il faut des mois d'attente pour un rendez-vous avec un orthophoniste.

Cette situation difficile alimente le ras-le-bol des parents qui font de l'éducation de leurs enfants une priorité ; surtout que les écoles en cause, en zone d'éducation prioritaire et en zone violence, ont fait l'objet d'une convention « ambition réussite ». Et cependant, depuis la signature de cette convention, sept classes ont fermé !

À l'école Marcel-Cachin de Pantin, les parents soutenus par les enseignants s'opposent à la fermeture d'une classe prévue pour la rentrée de septembre 2008 et à la perte de la décharge de la directrice qui, en plus de ses tâches, devra assurer trois jours d'enseignement. Cette école devrait accueillir quinze enfants de moins et l'effectif total passerait à 172 enfants. Pour l'administration, cette diminution justifie la fermeture

d'une classe. Or cette école accueille les enfants de familles de milieux très populaires, souvent non-francophones, et elle devrait au contraire avoir les moyens d'épauler ces enfants avec des classes aux effectifs réduits.

De même, dans la ville voisine de Bobigny, les parents et les enseignants sont en lutte contre la fermeture d'une classe à la maternelle Jean-Jaurès, ainsi qu'à l'école nommée là aussi Marcel-Cachin.

Des délégations de parents ont été reçues à plusieurs reprises, mais l'administration campe sur sa position. Les parents, déterminés, continuent l'occupation avec le soutien de tout le quartier et des enseignants.

Correspondant LO

## • Madagascar

# Pillages et exploitation

**Madagascar, ce pays grand comme une fois et demie la France, possède dans son sous-sol des minerais de toutes sortes : chrome, graphite, fer, charbon, bauxite, ilménite (un oxyde de titane et de fer), nickel, or et pierres précieuses.**

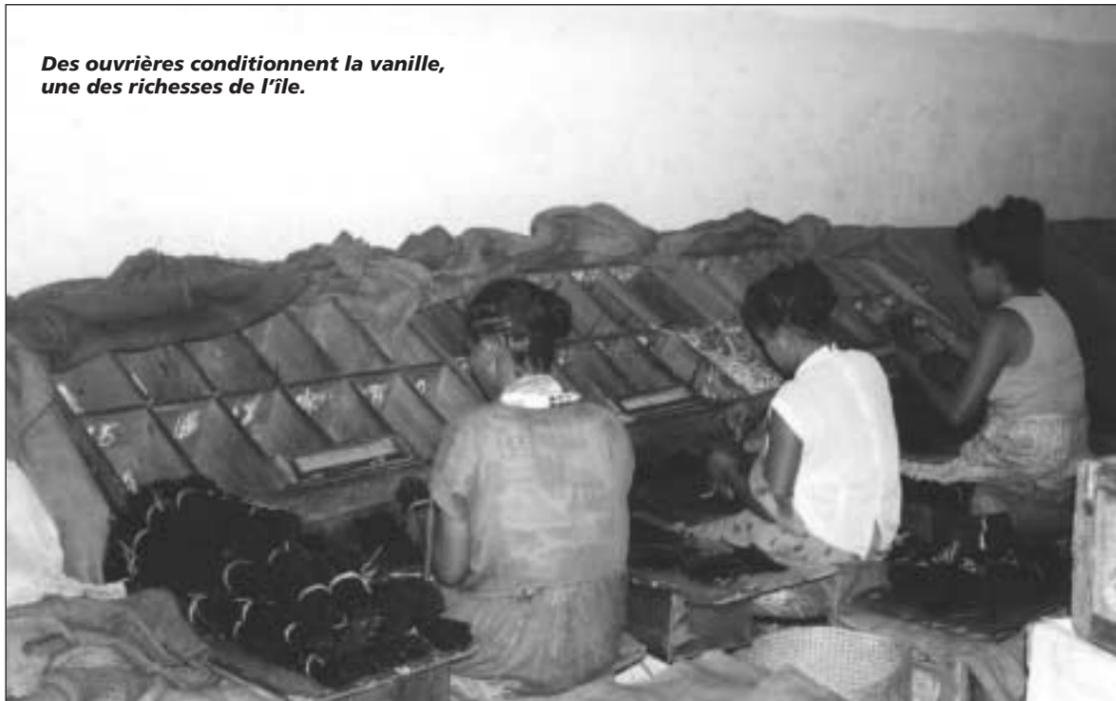
Depuis les premiers temps de la colonisation jusqu'à aujourd'hui, les pays riches, dont la France, ont commencé à piller ces richesses. Madagascar fait le bonheur du groupe Bolloré, du groupe Bourbon ou de la société Hermès qui y produit des articles de luxe en exploitant le travail d'ouvrières dont certaines ne sont payées que 1,5 euro par jour.

L'exploitation des gisements miniers ne représentant actuellement qu'à peine 4 % du produit intérieur brut malgache, le président Marc Ravalomanana, dans son Plan d'action Madagascar 2007-2012, dit vouloir accroître l'exploitation minière afin d'augmenter sur cette période le PIB d'au moins 10 % et prétend réduire ainsi la pauvreté de moitié d'ici 2015. Ce Plan d'action élaboré sous l'égide des Nations unies, de la Banque mondiale et de la Banque européenne n'est en fait rien d'autre qu'une mise à disposition des ressources malgaches au profit de quelques multinationales.

Deux importants projets devraient aboutir d'ici 2010. Le plus avancé est celui de Rio Tinto, un groupe anglo-australien qui, via sa filiale locale Qit Mineral Madagascar, s'intéresse à l'ilménite, dont on extrait le titane utilisé dans la métallurgie, les peintures, le papier ou encore les plastiques. L'exploitation de

ce gisement par Qit Mineral Madagascar est prévue pour cinquante ans à raison de 750 000 tonnes d'ilménite par an, soit près de 10 % des besoins mondiaux actuels.

*Des ouvrières conditionnent la vanille, une des richesses de l'île.*



Dès que la mine sera en exploitation, le minerai sera acheminé par bateau dans une usine canadienne pour y être traité, ce qui a nécessité la construction d'un port pour un coût de 140 millions de dollars, dont 35 à la charge de l'État malgache.

L'autre projet est celui de l'extraction du nickel et du cobalt dans une mine située à 120 km à l'est de la capitale. Ce sera l'une

des plus importantes mines à ciel ouvert d'Afrique. Elle sera propriété de l'entreprise canadienne Sherrit. Le mois dernier, cette société a annoncé qu'elle allait faire venir 5 000 travailleurs philippins, et peut-être plus, pour pallier une prétendue carence de la main-d'œuvre locale qualifiée. « *Les intéressés ne présentent pas les compétences requises* », a

À Madagascar, près de 400 000 jeunes arrivent chaque année sur le marché du travail, sans espoir pour la plupart d'entre eux d'avoir un emploi. Que dans ces conditions des travailleurs et des jeunes malgaches se sentent bafoués et humiliés, rien n'est plus normal ni plus juste. Leur colère n'a évidemment pas à se tourner contre les

déclaré avec mépris un représentant d'une direction qui, de toute évidence, préfère des travailleurs, sinon plus compétents, du moins plus coupés du reste de la population malgache. Cette annonce a évidemment provoqué une forte indignation et la crainte chez certains représentants patronaux que, des troubles sociaux éclatant, ils en subissent eux aussi des contrecoups.

éventuels immigrants philippins, mais contre les seuls responsables de leur misère : les grandes sociétés qui n'ont aucun souci des populations, les États impérialistes qui les servent et les administrations locales qui, moyennant quelques faibles redevances, leur ouvrent les entrailles de leur terre.

**Emile GRONDIN**

## • Israël-Palestine

# Colonisation permanente autour de Jérusalem

**À l'occasion de la célébration du 41<sup>e</sup> anniversaire de « réunification de la ville de Jérusalem », après la conquête et l'annexion de sa partie orientale par Israël en 1967, le gouvernement d'Ehoud Olmert vient d'annoncer une nouvelle extension de la colonisation.**

Plus de 850 logements vont être construits, qui s'ajouteront aux milliers d'autres qui, jour après jour, grignotent des quartiers auparavant habités par des Palestiniens.

Le fait que cette annonce ait été faite la veille d'une nouvelle rencontre entre le Premier ministre israélien et le président de l'Autorité palestinienne en dit long sur l'arrogance de ces gouvernants qui estiment que ces constructions « *ne contredisent nullement le processus de paix,*

*puisque elles étaient prévues dans des quartiers juifs de Jérusalem qui feront partie intégrante d'Israël dans tout accord de paix* ».

Les représentants des colons sont encore plus nets et cyniques dans leurs déclarations, comme ce responsable d'une organisation s'étant fixé pour mission de judaïser la vieille ville de Jérusalem et qui n'hésite pas à déclarer : « *Il n'y a que deux sortes de maisons dans la vieille ville de Jérusalem : les maisons juives et celles qui vont le devenir.* »

Dès leur annexion en 1967, tous les quartiers de la ville furent considérés comme faisant partie de la « *capitale éternelle et indivisible d'Israël* ». En 1980, une loi fut votée au Parlement israélien qui confirmait le rôle de capitale, mais sans en fixer les limites territoriales. Le Grand-Jérusalem devenait ainsi un concept extensif au fur et à mesure des besoins de la politique d'implantation israélienne.

Cette politique de grignotage permanent et de confiscation des terres et des biens palestiniens fut, à partir de 1993, l'œuvre du maire de Jérusalem, un certain Ehoud Olmert. De confiscations en annexions, la « capitale éter-

nelle et indivisible » s'étend aujourd'hui jusqu'à Ramallah au nord, Bethléem au sud et Jéricho à l'est, si bien que l'ensemble urbain coupe aujourd'hui presque en deux la Cisjordanie.

Et ensuite, certains oseront encore dire qu'il existe un processus de paix pouvant mener à la possible création d'un État palestinien, comme paraît-il le voudrait Bush avant son départ au début de l'année 2009. Seuls ceux qui veulent aider les dirigeants israéliens à couvrir leur politique, comme c'est le cas des dirigeants des États-Unis et de la plupart des pays d'Europe, peuvent faire semblant de le croire.

**Georges LATTIER**

## • Portugal

# La journée du 5 juin contre la politique antiouvrière du gouvernement socialiste

Le 5 juin, une manifestation nationale est appelée par la CGTP (la CGT portugaise) contre la réforme du code du travail projetée par le gouvernement. Au Portugal, comme dans tous les pays d'Europe, le gouvernement ne cesse pas ses attaques antiouvrières. La droite et la gauche s'entendent bien au niveau de l'État pour, sous prétexte de « réformes », satisfaire toujours plus le patronat. En effet si le président de la République, Anibal Cavaco Silva, est de droite, son Premier ministre, José Socrates, est au Parti Socialiste.

Depuis 2005, le gouvernement de José Socrates a déclaré la guerre aux travailleurs : rallongement de la durée du travail, augmentation de la précarité de l'emploi, mise à l'index des conventions collectives, tout est fait pour augmenter la rentabilité des entreprises au détriment des conditions de travail et de rémunération des salariés.

Comme en France, les fonctionnaires vont voir leurs effectifs fondre, car le gouvernement ne veut remplacer qu'un salarié sur deux partant à la retraite. Quant au pouvoir d'achat, il ne cesse de baisser, d'autant qu'en 2007 la TVA est passée de 19 à 21 %.

Déjà le 18 octobre 2007 une grève générale a eu lieu contre la « flexisécurité ». 200 000 personnes ont défilé à Lisbonne contre les attaques du gouvernement, soit la plus grosse manifestation depuis 1974. Le 30 novembre, la grève nationale de la fonction publique a été très bien suivie également.

Le 5 juin, c'est donc l'ensemble des travailleurs portugais qui de nouveau sont appelés à descendre dans la rue. Et en effet il y a urgence à créer un nouveau rapport de forces contre ce gouvernement soi-disant socialiste, pour empêcher le patronat d'accroître encore l'exploitation des travailleurs pour le bien-être de ses profits.

**A.G.**

## • Réunion de la FAO

# Au banquet des affameurs

La FAO, l'agence des Nations unies pour l'alimentation, est réunie à Rome depuis le 3 juin. Des dizaines de chefs d'État, les dirigeants de l'ONU et de la Banque mondiale ont fait le déplacement. La faim a commencé à engendrer des émeutes en Afrique, en Asie et dans la Caraïbe.

D'après la FAO, la famine menacerait immédiatement 100 millions de personnes, alors que la malnutrition en touche déjà plus de 800 millions. C'est la conséquence directe de l'augmentation du prix des aliments de base, qui les rend hors de portée des plus pauvres.

Le riz par exemple représente l'aliment essentiel de la moitié de l'humanité. Or son prix sur le marché mondial a augmenté de près de 70 % en un an. Celui du blé a augmenté dans les mêmes proportions. Le 29 mai, la FAO a estimé que les prix allaient rester élevés, a recommandé de mobiliser d'urgence l'aide humanitaire et avancé un certain nombre « d'explications » à cette hausse des prix : sécheresse, prix du pétrole, augmentation de la population mondiale, production de biocarburant, etc.

Le fait que le commerce mondial des aliments soit aux mains de quelques multinationales et l'objet de spéculations n'est même pas cité par la FAO. Pourtant les deux plus grosses sociétés de négoce de grains, Cargill et AMD, ont vu leurs bénéfices augmenter respectivement de 70 et 40 %. Les cargaisons de blé ou de riz qui font défaut à Haïti ou au Caire font les fortunes des courtiers et des spéculateurs. De la même manière, les engrais ont augmenté de 92 % en un an, en même temps que Potash Corporation, qui les fabrique, augmentait ses profits de 182 %.

La seule recommandation que la FAO et l'ONU imaginent aujourd'hui est de baisser les barrières douanières et les taxes sur les céréales. Mais si le Vietnam, par exemple, laissait le riz s'exporter librement, cela risquerait à coup sûr de conduire à la famine dans le pays, sans pour cela faire baisser nécessairement les prix sur le marché mondial.

En réalité, la FAO a été pendant des années l'instrument de l'impérialisme, en l'occurrence les trust mondiaux de l'agro-alimentaire, pour transformer l'agriculture des pays pauvres. C'est sous la pression de cet organisme que dans bien des pays pauvres a disparu ce qui restait d'agriculture vivrière après la colonisation, au profit d'une agriculture tournée vers l'exportation et le marché mondial. L'économie de ces pays est donc devenue encore plus tributaire des cours mondiaux, c'est-à-dire des grandes sociétés, tant pour la vente de leurs produits que pour l'achat de leur alimentation.

Pour ouvrir le terrain à Cargill, AMD, etc., la FAO savait ce qu'il fallait faire et bénéficiait de subventions. Maintenant le travail est fait, la FAO n'a plus d'argent – la part de l'aide au développement destinée à l'agriculture est passée de 17 à 3 % – et dit qu'il faudrait des secours humanitaires...

Paul GALOIS



ARC

## • Sarkozy et la faim dans le monde

# Indignation sur commande

Sarkozy a proposé aux chefs d'État réunis à Rome de « mettre le paquet sur l'agriculture vivrière » dans les pays pauvres, critiquant à demi-mot les organismes comme la FAO et le FMI qui pendant des années ont poussé ces pays à cultiver le coton plutôt que de quoi nourrir les populations.

Comme souvent, Sarkozy fait comme s'il avait commencé à faire de la politique le matin même et découvrirait les problèmes au fur et à mesure. Pourtant les gouvernements fran-

çais, dont il fait partie depuis longtemps maintenant, sont pour quelque chose dans la transformation de l'agriculture des pays pauvres. Que Sarkozy aille donc demander à son ami Bolloré si les plantations qu'il possède en Afrique et en Asie, et grâce auxquelles il a pu acheter un si beau yacht, sont vivrières et servent à nourrir la population locale. Car il serait étonnant qu'elle ne se nourrisse que d'huile de palme et de caoutchouc brut récolté sur les hévéas.

De plus, le premier voyageur de commerce de la bourgeoisie française s'est fait une spécialité de vendre des centrales nucléaires, des armes, des Airbus, etc. aux quatre coins du monde, dernièrement par exemple en Égypte, frappée de plein fouet par la crise alimentaire. Il ne demande pas alors aux futurs acheteurs dirigeants s'ils pratiquent l'agriculture vivrière ou si la population a faim mais, plus prosaïquement, de payer.

P.G.

## • Hausse du prix du pétrole

# Cachez ces spéculateurs !

Jusqu'à ces derniers jours, le gouvernement américain avançait, comme tous les autres gouvernements des pays impérialistes, que la hausse du cours des matières premières, le pétrole en particulier, était due à la loi de l'offre et la demande, de la demande chinoise singulièrement. La hausse, si douloureuse soit-elle, était donc naturelle et irrépessible.

Mais les chiffres officiels des services américains montrent que, si la demande chinoise en pétrole a effectivement augmenté de 920 millions de barils en cinq ans, la demande de « contrats à terme » sur le pétrole a augmenté de la même quantité.

Prendre un contrat à terme, c'est acheter au prix

d'aujourd'hui du pétrole disponible plus tard et le revendre immédiatement le jour de l'échéance. Le spéculateur gagne ainsi, grâce à la hausse du cours d'un produit dont il n'a jamais vu la couleur et pour lequel il n'aura payé le prix que de deux coups de téléphone, un pour l'acheter, un pour le vendre. Le phénomène

une fois enclenché se nourrit de lui-même... jusqu'au krach.

Mais l'État américain a trouvé comment nier l'évidence de ses propres chiffres et dédouaner les sociétés financières internationales dont l'achat et la vente de contrats à terme sur tout et n'importe quoi sont le pain quotidien. La spéculation en cours serait, d'après le ministre de la Justice des États-Unis, le fait de la mafia qui trouverait là l'occasion de blanchir de l'argent sale. Il a fait cette déclaration lors d'une conférence pour combattre le crime

organisé, entouré comme il se doit d'officiels du FBI, les « fédéraux » des feuilletons télévisés.

Mais c'est prendre les gens pour des imbéciles et surestimer largement les capacités de la mafia. Chacun sait qu'en face de Rockefeller, qui contrôlait la quasi-totalité du pétrole américain, Al Capone, qui ne contrôlait que l'alcool à Chicago du temps qu'il était interdit, n'a jamais été qu'un amateur et un gagne-petit.

P.G.

Au sommaire de  
**LUTTE DE CLASSE**  
n° 113 (mai 2008)

### La crise financière

La folie meurtrière de l'économie capitaliste

### Côte-d'Ivoire, Haïti

Révoltes contre les affameurs

### Italie

De la fin du gouvernement Prodi au retour de Berlusconi

### Les élections américaines

Trois candidats... tous différents et tous pareils

### Kenya

Le coût sanglant d'un héritage empoisonné

**Prix : 1,50 euro**  
Envoi contre quatre timbres à 0,55 euro

## • Juin 68 à Renault Flins et Peugeot Sochaux

# Les CRS tentent d'imposer la reprise par la force... mais relancent la grève !

**Début juin 1968, pour accélérer la reprise du travail, le gouvernement choisit d'envoyer les CRS reprendre de force des usines occupées, notamment Renault Flins et Peugeot Sochaux. Ces deux tentatives échouèrent, car la combativité ouvrière restait forte malgré les manœuvres du gouvernement, du patronat et des centrales syndicales pour en finir avec la plus grande grève ouvrière que le pays ait connue.**

### La fin de la grève et la reprise à Renault Flins

À Renault Flins, le 4 juin, les grévistes avaient brûlé les urnes pour empêcher un vote sur la reprise du travail. Mais le 6 juin, dans la nuit, les half-tracks des CRS défonçaient les grilles de l'usine. En réponse, le vendredi 7 juin, 5 000 ouvriers se rassemblaient devant l'usine, bien décidés à ne pas reprendre le travail.

Les dirigeants syndicaux avaient prévu un meeting aux Mureaux, à 4 km de l'usine, mais ils durent le tenir à 300 mètres du cordon de policiers gardant l'entreprise. Les ouvriers imposèrent aussi aux dirigeants syndicaux que les étudiants présents puissent exprimer leur soutien, ce que fit Alain Geismar.

À 10 h 30, la police chargeait les ouvriers de retour devant l'usine, à coups de matraques et de gaz lacrymogènes. Les travailleurs ripostèrent en lançant des cailloux. La police dégagna les abords de l'usine. Les représentants syndicaux, eux, disparurent, non sans avoir incité les travailleurs à ne pas se défendre et en répandant des calomnies contre les gauchistes, ce qui visait aussi bien les ouvriers combattifs que les étudiants présents. Les uns et les autres, repoussés par les policiers, se retrouvèrent dans les champs autour de l'usine. Tout l'après-midi, les policiers leur firent la chasse avec une brutalité qui indigna la population.

Samedi 8 au matin, il y eut un meeting aux Mureaux où parlèrent la CGT, la CFDT, le PCF et le maire, de la FGDS (Fédération de la gauche démocrate et socialiste, ancêtre du Parti Socialiste). Le représentant du PCF stigmatisa les « provocateurs venus de l'extérieur », c'est-à-dire les étudiants solidaires et non pas les policiers ! Il était à l'unisson de l'Humanité qui dénonçait les « commandos Geismar » organisant « la provocation contre les grévistes de Renault ». Des huées saluèrent cette déclaration. À nouveau, les ouvriers exigèrent « la parole aux étudiants ». Après le meeting, des travail-

leurs demandaient des comptes aux militants du PCF sur la politique de leurs dirigeants. En deux jours, les ouvriers de Flins apprirent beaucoup, surtout sur leurs faux amis.

Les policiers, eux, continuèrent leur chasse à l'homme. Le lundi 10 juin dans l'après-midi, ce fut le drame : un lycéen maoïste, Gilles Tautin, 17 ans, poursuivi par des gendarmes, se jeta dans la Seine pour leur échapper et s'y noya. Devant l'émotion soulevée, la direction de Renault fit marche arrière. Les CRS abandonnèrent l'occupation. Les ouvriers de Flins la reprirent et celle-ci continua jusqu'au 17 juin. À cette date, la fin de la grève fut votée à une courte majorité. À la reprise du travail, les chefs comme les responsables syndicaux se firent discrets. Mais deux jours plus tard, la direction refusait de renouveler le contrat de deux ouvriers « meneurs » et prétendait rétablir les cadences d'avant la grève. La colère explosa à nouveau et la moitié des ouvriers débrayèrent sur-le-champ. La nuit, la CFDT et les ouvriers les plus combattifs parlaient de relancer la grève, mais la CFDT céda au refus de la CGT, et les travailleurs reprirent le travail.

### À Peugeot Sochaux, les CRS tuent deux ouvriers

Chez Peugeot à Sochaux, le 8 juin, les dirigeants syndicaux étaient décidés à mettre un terme à une occupation qui durait depuis le 17 mai. Ils appelèrent les ouvriers à manifester en ville, pour pouvoir plus facilement disperser les piquets de grève restés à l'usine. Ceux-ci comprirent la manœuvre. Des ouvriers prirent une voiture pour aller expliquer à ceux de la manifestation ce qui se tramait dans leur dos. Malgré cela, à minuit, l'usine était évacuée et le travail était censé reprendre le lundi 10 juin.

Mais ce jour-là, les ouvriers des ateliers de fabrication de carrosserie débrayèrent et firent le tour de l'usine pour mettre les autres secteurs en grève. À 13 heures, l'occupation était

votée à nouveau. Les travailleurs exigeaient l'élection d'un nouveau Comité central de grève (celui de la précédente occupation avait plutôt été une intersyndicale) « avec des délégués de chaque secteur choisis par les travailleurs eux-mêmes ».

Vu la situation dans le pays (reprises partout et attaque des CRS à Flins), l'assemblée générale de discussion des grévistes avait conscience que le gouvernement mais aussi les dirigeants syndicaux et les représentants des partis de gauche pesaient pour la reprise. Ils n'en furent pas moins surpris de voir débarquer à 3 heures du matin des centaines de CRS. Les ouvriers se défendirent au corps à corps contre des assaillants cherchant l'affrontement.

L'agressivité des CRS était manifeste et des travailleurs d'autres entreprises se joignirent à la lutte. Les CRS occupaient l'usine, mais ils étaient désormais assiégés par les ouvriers. Les policiers n'en sor-



15 juin 1968 : les funérailles de Gilles Tautin.

taient que pour repousser la foule et recevaient alors cailloux et billes d'acier.

Les syndicats et les dirigeants de gauche organisèrent une manifestation de protestation contre les violences policières. Mais, arrivés devant l'usine, les manifestants la prirent d'assaut. Des ouvriers commencèrent à secouer un command-car de CRS. Paniqués, les CRS armés de mousquetons se dégageaient en tirant, tuant un ouvrier. La colère monta d'un cran. Les ouvriers poursuivaient les CRS qui, en s'enfuyant, jetaient derrière eux des grenades offensives. Deux travailleurs perdirent un pied, un autre fut amputé d'un bras et il y eut de nombreux blessés. Un deuxième ouvrier fut tué, le souffle d'une grenade l'ayant fait tomber d'une palissade.

Le 11 juin, les CRS se retirèrent. La grève se prolongea jusqu'au 19 juin, mais l'usine n'était plus occupée. En repre-



Les travailleurs affrontent la police, à Flins.

nant le travail, les ouvriers de Peugeot avaient tous en tête le souvenir de leurs camarades morts, Pierre Beylot et Henri Blanchet.

### Une combativité ouvrière intacte

En envoyant ainsi les CRS contre les ouvriers de Flins et de Peugeot, le gouvernement entendait faire une démonstration de force, destinée à la fois

Sochaux souligna donc qu'en Mai 68, ce n'était pas la combativité des travailleurs qui manquait à l'appel, mais une direction ouvrière indépendante décidée à aller jusqu'au bout des possibilités du mouvement.

En refusant de reprendre le travail sous la menace policière, les travailleurs de Renault Flins et de Peugeot Sochaux imposèrent au gouvernement de retirer ses CRS. Le prix à payer fut élevé puisqu'un lycéen trouva la mort à Flins et deux ouvriers à Sochaux mais, dans ces deux usines, la combativité ouvrière put s'exprimer, et elle resta élevée les années suivantes.

Cela montra aussi que la majorité des grévistes de Mai 68 attendaient plus que ce que les directions syndicales avaient accepté à Grenelle. D'ailleurs ceux qui prolongèrent leur lutte obtinrent souvent un peu plus. Mais, surtout, ils mirent en évidence une leçon qui est toujours valable. La grève est par excellence l'arme des travailleurs mais, s'ils ne veulent pas que leur action soit dévoyée comme elle l'a été en 1968 par des dirigeants qui ne voulaient surtout pas remettre en cause l'ordre bourgeois, les travailleurs doivent la contrôler de bout en bout. Car, comme le disait Karl Marx, « l'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes » !

Jacques FONTENOY

## Deux brochures de Lutte Ouvrière Mai-juin 68 - Histoire et leçons d'une explosion sociale

Prix : 8 euros

## Voix Ouvrière et Lutte Ouvrière dans les événements de mai-juin 1968

Prix : 10 euros

Envoi contre un chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière - Ajouter 1 euro par brochure pour frais d'envoi - Bien indiquer l'adresse d'expédition

## • Déficit des hôpitaux publics ?

# Non ! Détournement de l'argent public !

**37 millions d'euros de déficit pour le CHU de Nice, 33 millions pour celui de Nantes, 15 millions pour Rouen... En 2007, sur les 31 Centres Hospitaliers Universitaires, 29 sont dans le rouge ! Et il en va de même pour l'ensemble des hôpitaux publics dont on nous dit qu'ils « frôlent la faillite ».**

La « misère des hôpitaux » est une affection récurrente qui sévit depuis des décennies. Elle a encore été aggravée, depuis 2004, par la tarification à l'activité qui a remplacé la dotation budgétaire globale des hôpitaux. L'objectif des gouvernements qui l'ont mise en place ? La mise en concurrence de ces établissements publics avec les cliniques privées. Les soins doivent être considérés comme n'importe quelle autre marchandise et leur production doit être... rentable !

Sauf que si les cliniques privées sont les championnes des traitements simples, courts et rémunérateurs, c'est à l'hôpital public qu'on traite les réanima-

tions les plus longues, les pathologies les plus lourdes. Sauf que, quand on entre à la clinique, les radios, les analyses et autres examens complémentaires sont pratiqués avant, à l'extérieur, alors qu'à l'hôpital public, ils sont faits sur place. Sauf que les coûts hospitaliers comprennent les salaires des médecins alors que les honoraires des praticiens du privé n'en font pas partie. Et puis l'hôpital public assure la formation des médecins, la permanence des soins 24h/24. Il y faut en permanence – en fait, il y faudrait – des lits vides pour faire face aux épidémies éventuelles, aux canicules mais, vides, ces lits ne sont pas financés. Etc, etc.

Non, l'hôpital public ne peut pas être géré comme n'importe quelle autre entreprise commerciale et assurer la qualité des soins pour toute la population ! La concurrence qu'impose le gouvernement entre public et privé ne vise qu'à l'enrichissement du secteur privé d'un côté et ne peut qu'aboutir à la misère grandissante du secteur public de

l'autre. La plupart des cliniques privées appartiennent à des grands groupes capitalistes, telle la Générale de Santé (elle en possède près de deux cents !) dont les actionnaires exigent des taux de profits identiques à ceux de l'industrie pétrolière ou alimentaire. De l'autre côté,

dans le public, on mégote sur tout : les médicaments, les équipements, les rénovations, les salaires...

Mais pour le public, comme pour le privé, c'est la Sécurité sociale qui paye, c'est à elle que les établissements – publics mais aussi privés – envoient la

note pour les soins, et les interventions. Et c'est finalement elle qui assure la richesse des grands groupes privés possesseurs d'établissements de soins. Les hôpitaux publics ne sont pas « en déficit », ils sont victimes du détournement de l'argent public vers ce secteur privé. Quant au prétendu « trou » de la Sécurité sociale, il n'a rien à voir avec une consommation excessive de soins. Il n'est lié qu'à un déficit de rentrées, au chômage qui entraîne un manque à gagner de cotisations sociales et aux exonérations de cotisations patronales.

Et puis, il est aberrant de vouloir imposer la « rentabilité » du secteur public de soins. L'allongement de l'espérance de vie, les progrès médicaux, toutes les avancées thérapeutiques sont une chance et une richesse pour la société. L'argent public devrait servir à les financer pour le mieux-être de tous, au lieu d'engraisser quelques-uns. Mais, pour cela, il faudrait un État réellement au service de toute la population !

Sophie GARGAN



## • Contre la réforme des ports

# La lutte continue

**Samedi 31 mai, plusieurs milliers de passagers de navires de croisière ont dû gagner les quais de Marseille à bord des chaloupes. Il ne s'agissait pas d'une attraction pour amuser ces touristes, mais de la conséquence du blocage des quais par les ouvriers du port. Ceux-ci se battent en effet toujours contre la réforme en cours qui mettrait en cause le statut des grutiers et ouvriers de maintenance de tous les ports de France.**

De même, au Havre, la lutte des grutiers a conduit à une baisse de près de moitié du trafic de conteneurs.

Alors que la réforme des ports doit être discutée au Parlement, la CGT appelle à une grève dans tous les ports à partir du jeudi 5 juin pour obtenir que tous les grutiers et ouvriers de maintenance conservent leurs emplois et leur statut.

Les patrons des entreprises de manutention et de navigation hurlent qu'on veut les

égorger, que les travailleurs risquent de conduire les ports à la faillite, que les grèves poussent les bateaux à aller décharger ail-

leurs. Or l'augmentation du trafic maritime, en particulier par conteneurs, a permis au patronat des ports et de la manuten-

tion de faire des profits ronds. En 1992 il y avait 246 grutiers pour 700 000 mouvements de conteneurs au Havre.

Aujourd'hui, il y a 256 grutiers pour 2 700 000 mouvements. Les infrastructures nécessaires à un tel développement des ports, digues, bassins, terre-plein, routes, raccordements ferroviaires etc. ont été financées par les pouvoirs publics. Les Ports autonomes, structures publiques qui en assument la gestion, se sont chargés de licencier les dockers. Au patronat privé, il ne reste qu'à encaisser les gains de productivité. Mais il faut croire que ce n'est pas encore assez, car les entreprises de manutention veulent gagner encore un peu plus en faisant passer les grutiers directement sous leur coupe.

Mais voilà, en vrac ou dans des conteneurs, sac sur l'épaule ou devant l'ordinateur, à la pelle ou à la grue, il faut des ouvriers pour décharger les bateaux. En défendant leur statut les ouvriers des ports défendent leur salaire, leurs conditions de travail et leurs emplois. Ils ont entièrement raison.

Paul GALOIS

## Sarkozy et les grues du port de Marseille

« Je crois à la réforme des ports. Qu'est-ce que vous voulez que je vous dise ? Un grutier du port de Marseille travaille 2 000 heures par an. Un grutier du port de Barcelone ou un grutier du port d'Anvers travaille 4 000 heures par an ». C'est en ces termes que Sarkozy a pris pour cible les dockers français, mardi 20 mai à Orléans, après avoir parlé d'un chômeur de Melun qui se serait vu proposer « 63 offres d'emplois » en un an.

On commence à savoir que le président est capable de dire absolument n'importe quoi. Mais cette fois un simple calcul montre que pour travailler 4 000 heures par an, les grutiers d'Anvers et de Barcelone

devraient, soit travailler sans discontinuer sept jours sur sept, 11 heures par jour, soit même travailler 18 heures par jour si l'on prend en compte les dimanches et les congés annuels...

Mardi 27 mai Guillaume Bazaille, conseiller de l'Élysée, a admis l'erreur, en l'expliquant ainsi : « Il a dit grutiers mais il fallait comprendre grues ». Sur le site internet de l'Élysée, ce discours d'Orléans est même maintenant reproduit avec le mot « grue » à la place de « grutier ». Et l'erreur ne serait pas si grave, car les chiffres sont tirés d'un rapport de juillet 2007 sur la « modernisation » des ports autonomes : les grues seraient bien en

activité deux fois plus longtemps à Anvers ou Barcelone qu'à Marseille. Sauf que les chiffres cités dans ce rapport datent de 2000 et que les rapporteurs eux-mêmes parlent du « caractère partiel de ces informations et, selon leur origine, de leur manque de cohérence ».

Bref, des chiffres datés, peu cohérents et partiels, un rapport plus que discutable et un Sarkozy qui le présente à sa façon... Du moment que ça lui permet de faire une charge démagogique contre les travailleurs en général et en l'occurrence les dockers.

Cédric DUVAL

## • Goodyear – Amiens

### Une grève réussie

Vendredi 30 mai et samedi 1<sup>er</sup> juin, l'usine Goodyear d'Amiens était complètement paralysée, avec un piquet de grève de deux cents personnes le matin. À l'appel de la CGT, de SUD, de la CFDT et de FO, la quasi-totalité des 1 300 ouvriers en grève protestaient ainsi contre l'annonce de la direction d'une baisse de la production et sa volonté de supprimer 442 postes.

C'est soit l'acceptation d'une réorganisation du travail, soit on s'oriente vers la fermeture, avait

martelé la direction.

Cette réorganisation, que la direction espère toujours faire passer, se traduirait par le passage du travail actuellement en trois-huit, avec une équipe supplémentaire le week-end, à un système de quatre équipes où chacun ferait deux jours du matin, deux jours d'après-midi, deux nuits travaillées et 38 week-ends à l'usine dans l'année. Il n'y aurait plus de vie de famille possible et l'économie de l'équipe de week-end se traduirait par la suppression de 500 postes sur

l'usine de Goodyear et sur celle de Dunlop qui la jouxte et appartient au même groupe.

Cette régression, les salariés des deux usines l'ont rejetée massivement lors d'un référendum organisé il y a quelques mois par la direction (75 % de Non dans les ateliers).

La direction avait annoncé qu'elle conditionnait l'existence de l'usine à l'acceptation de la réorganisation du travail, mais plusieurs usines qui étaient passées en quatre-huit, au Canada, au Texas et en Angleterre, ont

récemment été fermées. Ces économies ont contribué à la réalisation d'un bénéfice net de 147 millions de dollars pour le premier trimestre 2008 ! Alors ça ne passe pas auprès des ouvriers.

Les patrons voulaient organiser un nouveau référendum dans les jours qui viennent. Inutile : cette grève massivement suivie par les ouvriers, la troisième en moins d'un an, a clairement indiqué leur sentiment et leur détermination.

**Correspondant local**

## • Colgate – Compiègne (Oise)

### Vive la grève !

À Compiègne dans l'Oise, après les travailleurs de la cartonnerie Allard, en grève pour 120 euros d'augmentation de salaire la semaine précédente, c'est au tour de ceux de Colgate d'être en grève. Mardi 3 juin, ils entamaient leur septième jour de grève.

Les 720 travailleurs (570 en CDI et 150 intérimaires) de l'usine compiégnaise réclament entre autres une revalorisation

de leur prime d'intéressement, qui est aujourd'hui de 455 euros. D'après la CGT, l'intéressement aux bénéfices serait passé de 2,2 % de la masse salariale en 2004, à 1,2 % en 2007.

Comme dans toutes les usines de la région, le problème c'est le montant des salaires. Depuis 2000, les écarts de salaire entre le smic et le salaire d'embauche ne cessent de se

resserrer. Et comme partout, avec la flambée des prix et les salaires qui ne bougent quasiment pas, le pouvoir d'achat s'écroule.

Le salaire brut à l'embauche à l'usine atteignait, en 2006, 1 524 euros. Le smic s'élevait la même année à 1 399 euros.

Colgate est une multinationale qui fait des bénéfices. Au premier trimestre 2008 le bénéfice, compté sans les sommes

réserveries aux restructurations, était en augmentation de 17 %. L'année précédente, en 2007, la direction avait déjà annoncé un bénéfice net de 420,1 millions de dollars pour le troisième trimestre 2007, soit une hausse de 22 % sur un an.

Alors oui, augmenter les salaires, ce serait tout à fait possible !

**Correspondant LO**

## • Bosch – Beauvais (Oise)

### Non à la fermeture !

Jeudi 29 mai, la direction générale de Bosch France a annoncé la fermeture du site de Beauvais, spécialisé dans la production de pièces de freinage automobile ; 240 salariés sont concernés.

Cette annonce a été faite lors d'une réunion de Comité d'entreprise à Beauvais, qui devait être consacrée au plan de licenciement de 90 salariés, annoncé depuis plusieurs mois. En fait, en lieu et place de ces licenciements, c'est la fermeture totale de l'usine qui a été annoncée. Les productions réalisées à Beauvais seraient réparties sur les autres usines du groupe spécialisées dans le freinage : Angers, Moulins, Pont-de-l'Arche.

La nouvelle à peine connue, toute l'usine s'est mise en grève. Le portail a été fermé, les portes soudées. Et le directeur, venu en voiture annoncer son plan depuis le siège social de Drancy, a dû repartir en taxi, son véhicule étant bloqué dans l'enceinte de l'usine.

Bosch Beauvais existe depuis la fin des années 1950, sous plusieurs noms et propriétaires successifs. L'usine a compté jusqu'à 2 100 salariés en 1976. Depuis les années 1980, les



effectifs n'ont cessé de baisser. Et même si aujourd'hui il ne reste que 240 salariés, tout le monde à Beauvais connaît quelqu'un qui y travaille ou y a travaillé... Et bien des gens sont scandalisés par cette fermeture programmée. D'autant que c'est une menace aussi pour les personnels d'entreprises extérieures du ménage, du gardiennage et de la cantine, ainsi que pour les salariés des fournis-

seurs, comme ceux de l'entreprise de ressorts Herckelbout Dawson, implantée de l'autre côté de la ville ! Cela s'ajouterait aux fermetures récentes de l'usine Labrosse et Dupont, mitoyenne de Bosch, et de celles de GE Plastics et de Goossens à quelques kilomètres de là.

Le groupe Bosch est florissant : 47 milliards de chiffre d'affaires et 3,6 milliards de bénéfices en 2007. De quoi lar-

gement maintenir tous les emplois. Les salariés occupent le site depuis l'annonce de la fermeture. Une première manifestation s'est déroulée en ville dès le vendredi 30 mai, lendemain de l'annonce. D'autres initiatives seront prises pour dire non à la fermeture et exiger que personne ne reste sur le carreau.

**Correspondant LO**

## • Groupe Korian – Rouen

### En grève pour l'augmentation des salaires

La quasi-totalité des 35 aides-soignantes et agents de service (ASH) de la maison de retraite du groupe Korian à Rouen sont en grève pour une augmentation de salaire. Il faut dire que dans ce groupe, le premier groupe privé d'hébergement des personnes dépendantes, qui compte 9 400 salariés dans 170 établissements, les salaires du personnel sont très bas. Les syndicats revendiquent une augmentation de salaire de 11 %.

Dans l'établissement de Rouen, le mouvement a démarré le mardi 27 mai. Rassemblés devant leur établissement, les grévistes ont installé un petit campement de protestation, destiné à tous les passants, notamment ceux du centre commercial Saint-Sever tout proche. Banderoles, tee-shirts et affichettes révèlent les profits du groupe en augmentation de 30 %, ou les 300 000 euros de revenus de l'ancienne directrice de l'Assistance publique - Hôpitaux de Paris (APHP) Rose-Marie van Lebergue, devenue par pantouflage la PDG de cette entreprise privée.

L'un des tracts s'indigne des « misères sociales » que verse Korian en guise de salaire car, avec 1 100 euros par mois, une ASH ayant vingt ans d'ancienneté a un salaire réel en dessous du smic. De nombreux passants viennent signer la pétition ou verser à la collecte de soutien. Les discussions sont nombreuses, tant il est vrai que les problèmes de salaire touchent tout le monde !

Dans un premier temps, la direction a tout refusé. Mais devant le maintien inattendu de la grève, le personnel a néanmoins gagné de conserver 150 euros de chèque vacances, qui devaient être supprimés. Cela a été perçu comme un encouragement pour la manifestation du vendredi 30 mai, pour les actions du samedi 31, comme pour la continuation du mouvement.

**Correspondant LO**

## • Service des impôts

# Les grévistes déterminés

**Le mouvement de grève commencé aux Impôts le 15 mai, jour de grève pour l'ensemble de la Fonction publique, continue de s'étendre et de se durcir face aux réactions du gouvernement. À Paris, malgré l'intervention de policiers depuis le lundi 19 mai pour réouvrir au public les hôtels des impôts parisiens, les agents restent déterminés.**

Jeudi 29 mai, les syndicats CGT, Solidaires et UNSA ont de nouveau appelé à une journée de grève nationale et à un rassemblement devant le ministère à Bercy, le jeudi 29 mai. Dans la DSF (Direction des services fiscaux) de Paris Nord - 8<sup>e</sup>, 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> arrondissements, les agents

avaient décidé de bloquer leur direction, située dans le 9<sup>e</sup> arrondissement. Ils se sont retrouvés très tôt, bien avant l'ouverture des bureaux, bientôt rejoints par plusieurs dizaines d'autres. Des banderoles, préparées le mercredi, ont été accrochées sur l'hôtel des impôts. Le commissaire de police du 9<sup>e</sup> arrondissement était également présent ainsi que plusieurs de ses agents. Ils demandèrent si nous allions rejoindre le rassemblement à Bercy ou rester devant l'immeuble. Finalement, devant notre détermination, la seule réponse à venir de la part du ministère fut l'envoi de CRS pour lever le piquet de grève : vers 13 heures ils chargèrent sans ménagement, au point que certains collègues s'en sortent avec

des contusions.

Peu de temps après, prévenus par les portables, des employés d'autres directions, revenant du rassemblement à Bercy, nous ont rejoints par solidarité, manifestant aussi contre l'intervention musclée des CRS.

L'intimidation n'a pas découragé les agents qui ont décidé de renouveler leur blocage le vendredi 30 mai. Ce jour était le dernier jour de la campagne « IR », période pendant laquelle les contribuables déposent leur déclaration de revenus et les agents pensaient aussi gêner l'arrêté comptable fait par l'État ce jour-là comme chaque fin de mois. Et une nouvelle fois les CRS sont intervenus dans le 8<sup>e</sup>, puis dans le 20<sup>e</sup> arrondissement, le plus grand site des impôts à Paris, pour déga-



ger les piquets de grève.

Un nouveau temps fort aux Impôts est probable le jeudi 5 juin.

Les agents sont impatients de voir les travailleurs de toute la Fonction publique les rejoindre dans la lutte pour exiger le retrait du projet de loi sur la mobilité et les parcours professionnels. Celui-ci concerne en effet tous les fonctionnaires et prévoit la mise en disponibilité d'office sans poste et sans salaire, le recours à l'intérim, le temps partiel

imposé...

Avant même la manifestation prévue pour toute la Fonction publique par les syndicats CGT, FSU et Solidaires jeudi 10 juin, jour où la loi est mise en discussion à l'Assemblée nationale, nous sommes nombreux à vouloir faire monter la pression par des actions locales, en souhaitant que les autres travailleurs de la Fonction publique nous rejoignent rapidement.

**Correspondant LO**

## • Contre le démantèlement de l'AFPA

# Une journée de mobilisation réussie

Jeudi 29 mai, les salariés de AFPA (Association pour la formation professionnelle des adultes) étaient appelés par l'ensemble des organisations syndicales à faire grève et à manifester à Paris.

L'utilité de l'AFPA n'est pas à démontrer : beaucoup de salariés sont passés par cet organisme pour acquérir une formation, afin de trouver un métier ou de se reconvertir. L'AFPA forme chaque année

quelque 150 000 personnes, majoritairement des ouvriers et salariés de l'industrie et du bâtiment.

Or le gouvernement est en train d'en organiser le démantèlement par plusieurs biais. Il veut d'une part confier le service de l'orientation de l'AFPA à France-Emploi, le nouvel organisme qui naîtra de la fusion entre l'ANPE et les Assedic, et d'autre part soumettre les formations à la concurrence du

privé, via des appels d'offres.

De plus, les bâtiments qui permettent l'hébergement gratuit des stagiaires pendant la durée des formations seraient cédés au privé, ce qui signifierait à terme la fin de l'hébergement gratuit. Le service de restauration pourrait subir le même sort.

Pour couronner le tout, la direction de l'AFPA a mis en place un service de « Gestion prévisionnelle des emplois et

des compétences » qui consiste, avant même de diminuer les effectifs, voire de licencier, à indiquer aux salariés la sortie !

Et pour finir, la régionalisation de l'AFPA est en cours. Comme pour les autres services publics transférés aux régions, on peut craindre que ce transfert s'accompagne d'une baisse des budgets. Et les Conseils régionaux ont déjà des prestataires pour certaines formations assurées actuellement par

l'AFPA. C'est le cas, par exemple, en Picardie.

Regroupant plusieurs milliers de personnes venues de tout le pays, la manifestation du jeudi 29 mai a été une réussite. Cela ne suffira certes pas à faire reculer le gouvernement et à arrêter les attaques qu'il compte porter à ce service public de la formation professionnelle, mais c'est un bon début !

**Correspondant LO**

## • AGF-Allianz

# Des milliards d'euros de bénéfices... pour supprimer des emplois ?

Le 21 mai, 3 000 salariés des AGF ont débrayé à l'appel de tous les syndicats contre les suppressions d'emplois sur les seize sites de France, se rassemblant pour manifester avec drapeaux et banderoles.

3 000, cela représente 30 % de l'effectif administratif hors commerciaux. 100 % de grévistes dans les petits centres, des rassemblements de 400 ou 350 personnes sur les gros centres à Paris ou la Défense. C'est du jamais vu depuis bien longtemps aux AGF, et la journée a remonté le moral de tous.

Les AGF comptent environ 13 000 salariés, 2 000 salariés de moins qu'en 2000, à la suite des départs non remplacés. Depuis plu-

sieurs années, AGF est une filiale de l'allemand Allianz, géant mondial de l'assurance, de la Bourse et de la finance.

En 2006-2007 Allianz a supprimé en Allemagne des milliers d'emplois en fermant des succursales, mutant des milliers de salariés et poussant des milliers d'autres aux départs soi-disant « volontaires ».

Cette situation était bien connue en France chez les milliers de salariés inquiets des AGF. Et c'est sur ce fond d'inquiétude que, lors d'une réunion du CCE le 20 février, l'annonce a été faite par la direction de la fermeture de quatre sites employant 240 salariés et de la mise en mobilité forcée de

2 000 autres.

La direction à grands coups de discours rassurants raconte à qui veut la croire que tout se fera dans le « dialogue social » et qu'il n'y aura pas de « licenciements secs ». Mais les employés et cadres ne veulent pas s'en laisser conter. D'autant qu'au même moment Allianz vient d'annoncer 8 milliards d'euros de bénéfice pour 2007, et les AGF 1,9 milliard d'euros.

Après 25, 30 ou 35 ans aux AGF, ils n'acceptent pas d'être traités comme des citrons qu'on jette après les avoir pressés. Ils ont commencé à le montrer le 21 mai.

**Correspondant LO**

## • Un chômeur du Languedoc embauché pour une heure en Corse

# Une offre d'emploi « raisonnable »

Un chômeur depuis neuf ans, ancien enquêteur de compagnie d'assurances, demeurant à proximité de Montpellier, a reçu de l'ANPE une proposition d'emploi. Il s'agissait d'une heure de travail par semaine, pas davantage, rémunérée à 9 euros... à Sartène, en Corse ! Le courrier précisait au chômeur que, faute de réponse de sa part, il serait radié des listes de l'ANPE.

Le chômeur, militant syndical, a aussitôt rendue publique la lettre et la presse en a fait état, mettant l'ANPE dans l'embarras. La direction générale a tenté de se justifier, prétendant que cette offre d'emploi était en réalité destinée à permettre au postulant de prendre contact avec la société qui faisait l'embauche,

et qui avait aussi des activités sur le continent, dans le département de l'Hérault.

Mais dans ce cas, pourquoi avoir parlé de la Corse ?

En fin de compte le chômeur s'est vu proposer un emploi temporaire de quelques heures par mois, à Béziers, à 70 kilomètres de chez lui. Autrement dit, il devrait faire chaque fois 140 kilomètres aller et retour, ce qui risque de revenir bien plus cher en transport que le gain en salaire.

Et cette fois l'ANPE ne trouve rien à y redire : c'est pour elle, apparemment, une offre d'emploi « raisonnable » !

**André VICTOR**

## • NMPP

# Défi 2010 : les travailleurs relèvent le gant

Différents mouvements ont eu lieu ces derniers temps parmi les travailleurs des NMPP, Nouvelles messageries de la presse parisienne, qui assurent la distribution de la presse.

Ainsi le jeudi 29 mai, le Centre international de Roissy (CIR) n'a pu assurer le départ de la presse à destination des pays étrangers. Le samedi 31 mai, la distribution de la presse quotidienne nationale a été fortement perturbée dans les régions Est, Ouest et Sud-Ouest de la France en raison d'un mouvement des salariés des Agences régionales des Messageries (ARM) de Nancy, Nantes et Toulouse. Enfin, le lundi 2 juin les régions du Rhône et du Sud-Est n'ont pas été servies normalement en presse quotidienne nationale, suite à un arrêt des ARM de Lyon et de Vitrolles.

Ces mouvements sont une réponse à la direction des NMPP qui a décidé d'un plan drastique de réduction des coûts appelé « Défi 2010 ». Ce plan, censé « sauver la presse » commence avant tout par la fermeture d'entreprises et la suppression de 350 emplois.

Aujourd'hui, pour réduire les coûts de transport, les centres de traitement NMPP assurent le groupage des différents titres pour les distribuer dans 185 dépôts. Ces derniers alimentent environ 29 000 points de vente. Le plan Défi 2010 prévoit de sous-traiter le groupage des publications à des entreprises de logistique qui emploient des salariés précaires, sans statut.

Le centre de traitement de Combs-la-Ville doit faire les frais de cette politique et dispa-

raître. 5 000 points de vente supplémentaires devraient être créés, mais pour 150 titres seulement au lieu de 2 000 actuellement.

Les 20 Sociétés d'agences de diffusion (SAD), 100 % NMPP et qui sont les dépositaires distribuant la presse en province, risquent fort de faire l'objet d'une restructuration importante. Déjà, les fonctions comp-

tables sont en voie d'être centralisées à Paris.

Il s'agit bien de préparer une distribution à deux vitesses de la presse avec, en même temps, la suppression d'une partie des emplois stables accompagnée d'une précarisation accrue de la main-d'œuvre. Les gros groupes d'édition tels que Hachette, Mondadori, Prisma et Dassault seront les seuls vrais gagnants

de cette restructuration.

Les travailleurs des NMPP et leur syndicat ont tenté de discuter avec leur direction, mais celle-ci ne veut rien entendre et compte bien passer en force.

Le blocage de certains hebdomadaires a donc été organisé, des distributions de tracts explicatifs ont eu lieu en direction du personnel des groupes d'édition. Les réactions visent parti-

culièrement les éditeurs responsables de cette attaque d'envergure.

La direction des NMPP et les gros éditeurs font savoir qu'ils ne plieront pas, mais les travailleurs n'en ont pas l'intention non plus. C'est peut-être une grève dure et longue qui se prépare.

Correspondant LO

## Le système coopératif de distribution de la presse

Après la guerre, la grande majorité des éditeurs se sont regroupés – selon la périodicité et la nature de leurs journaux ou magazines – dans cinq coopératives de messageries de presse qui ont décidé, le 16 avril 1947, de fonder les NMPP. Ce fonctionnement coopératif est censé permettre à chaque titre de presse, petit ou gros, riche ou pauvre, d'être distribué aux mêmes endroits et au même moment dans chaque point de vente du territoire français.

Ce principe égalitaire et la péréquation des coûts ont permis à la presse de se développer après la guerre mais, depuis bien longtemps, les gros éditeurs n'ont cessé de répudier ce système qu'ils jugent trop coûteux, entendent par là pas assez rentable et inutilement solidaire.

Dans l'histoire récente, nombre d'attaques contre le

système coopératif de distribution ont eu lieu et, chaque fois, les ouvriers du Livre ont réagi pour défendre leurs emplois et l'idée qu'ils se font d'une distribution égalitaire de la presse et de son contenu.

Entre 1980 et 2008, les effectifs NMPP sont passés de 5 000 à 1 200. Le coût de l'intervention NMPP est passé de 14 à 6 % de la valeur moyenne d'un journal. Les kiosquiers et libraires sont toujours aussi mal payés et leur raréfaction orchestrée par les éditeurs conduit toujours plus à la baisse du lectorat de la presse quotidienne.

Malgré tout, les difficultés de la presse sont toujours présentées par les patrons de presse et les médias (souvent les mêmes) comme le résultat d'un système trop lourd, avec trop de salariés trop bien payés et surtout... trop syndiqués !



## • Cetelem

# Le petit bonhomme vert voit rouge

**Vendredi 30 mai, 400 salariés du Cetelem, filiale de la BNP spécialisée dans les crédits à la consommation, ont débrayé deux heures pour les salaires et les conditions de travail. À l'appel des syndicats (CGT, CFDT, SNB-CGC, FO et CFTC) ils se sont rassemblés devant le siège de Levallois. Il y avait des employés du siège, de l'informatique de Saint-Ouen et quelques-uns de l'UCB (crédits immobiliers) qui vient de fusionner avec Cetelem.**

C'est d'ailleurs au service informatique de Saint-Ouen que l'idée de ce débrayage avait pris forme le mercredi 28 mai, au cours d'une réunion d'une cinquantaine d'employés. À Saint-Ouen et à Nantes, où le débrayage a été très suivi, il ne restait plus dans les bureaux que les prestataires. Des débrayages

ont aussi touché les autres CRC de province (centres qui regroupent les agences). Les employés réclament 3 % d'augmentation de salaire pour tous et une prime à l'occasion de la fusion de Cetelem avec l'UCB. La direction proposait entre 1,4 % d'augmentation pour les salaires supérieurs à

30 000 euros brut sur 13 mois et 1,8 % pour ceux inférieurs à cette somme.

À Cetelem, il y a longtemps qu'on n'avait pas vu cela et presque tous ceux qui ont débrayé le faisaient pour la première fois. Quelques jours auparavant, on entendait encore souvent : « Dans le privé on ne peut pas faire grève ». Mais la lettre envoyée par les « ressources humaines » en pleine discussion sur l'augmentation des salaires, qui expliquait qu'en quatre ans ceux-ci avaient augmenté de 16 %, a été reçue comme une provocation, chacun pouvant vérifier sur sa

feuille de paie ce qu'il en est réellement !

En fait cela fait un an que le mécontentement s'est accumulé, en particulier à l'informatique à Saint-Ouen, sur les salaires mais aussi par exemple sur les réorganisations continues, les nouvelles méthodes pape-rassières, sans parler de l'absence de perspective individuelle et collective et des discours sur la rémunération au mérite alors que, dans les faits, les derniers embauchés sont les mieux payés. D'où de nombreuses demandes de mutation dans Cetelem ou vers la BNP, qui ont créé une vraie hémor-

ragie dans certains secteurs. La direction informatique a alors lancé une « enquête de climat », dans laquelle les employés avaient largement exprimé leur mécontentement, mais ses premières réponses ont montré que rien ne changerait sans notre intervention.

Les travailleurs sont maintenant dans l'attente des prochaines déclarations de la direction et des prochaines rencontres avec les syndicats. Mais tous se sont réjouis du succès du débrayage et certains se voient déjà remettre ça.

Correspondant LO

## • Collision d'Allinges

# Une catastrophe annoncée par l'incurie des pouvoirs publics

**Sept collégiens sont morts et vingt-trois ont été blessés, dont certains gravement, dans la collision entre un train régional et un car scolaire sur le passage à niveau d'Allinges en Haute-Savoie. Et maintenant, c'est le défilé des ministres des Transports et de l'Intérieur ainsi que de Fillon et de Sarkozy, pour pleurer sur les victimes des larmes de crocodile sans aucune honte.**

Ce sont pourtant eux, ces responsables au gouvernement, avec ceux des entreprises publiques SNCF et Réseau Ferré de France (RFF), dont ils ont la tutelle, qui laissent subsister des passages à niveau dangereux sur des trajets empruntés quotidiennement par des camions, des cars, des automobiles, des usagers de toute sorte.

Périodiquement, des accidents mortels ont lieu sur des passages à niveau que, périodiquement aussi, ces mêmes autorités déclarent en passe d'être supprimés. Mais à quel rythme : une quarantaine par an !

À l'heure actuelle, il reste un peu plus de 19 000 passages à niveau, dont 340 sont toujours classés « préoccupants », c'est-à-dire devant être « supprimés en priorité » comme disaient les dirigeants de RFF en juillet 2007, au lendemain de deux accidents du même type ayant fait quatre morts. Chaque année, le nombre de victimes de croisements dangereux entre route et rail s'élève à une quarantaine. Mais au lendemain de cette collision d'Allinges François Fillon, après avoir admis « qu'il va falloir accélérer la suppression des passages à niveau », n'a rien trouvé de mieux que d'expliquer combien la suppression des passages à niveau « est un problème

difficile, de longue haleine, compte tenu du nombre, du coût, des responsabilités des différents niveaux, l'État et les collectivités locales ». Où est alors la priorité et à quoi servent-ils, ces gens-là, s'ils ne sont même pas capables de résoudre le problème, entièrement du ressort des pouvoirs publics, posé par quelque 300 passages à niveau sur l'ensemble du territoire ? Même le « coût » évoqué par Fillon est un prétexte insupportable pour ne rien faire : le coût de l'aménagement ou de la suppression d'un passage à niveau dangereux était estimé par RFF en juillet dernier entre 4 et 11 millions d'euros. Mais il faut croire que la vie des usagers de la route et des trains, ou celle des riverains, ne mérite pas cette dépense, qu'il faut rapprocher des milliards gaspillés par les gouvernants, alors que seuls quelque 60 millions d'euros sont investis chaque année pour supprimer ou aménager des passages à niveau.

En poursuivant à pas de tortue la résorption des passages dangereux, les responsables de la SNCF, de RFF, des services gouvernementaux en charge des routes et de l'aménagement du territoire, comme tout le gouvernement, prennent délibérément le risque d'autres catastrophes.

Lucienne PLAIN

Tous les passages à niveau sont dangereux

## • Fret SNCF

# La direction veut réorganiser aux dépens des salariés

**Le président de la SNCF, Guillaume Pépy, a récemment annulé une réunion avec les organisations syndicales, prévue de longue date et portant sur la réforme du transport de marchandises.**

Cette réforme déjà commencée vise à faire du secteur Fret de la SNCF une entité à part entière, comprenant tous les cheminots nécessaires à son fonctionnement : agents de conduite de trains de marchandises, triages, organisation de la circulation des trains, etc. Au passage elle signifierait, d'ici à 2010, date à laquelle elle doit être bouclée, quelque 6 000 suppressions d'emplois.

De plus, les cheminots concernés craignent à juste titre que cette réforme ne se traduise par une dégradation des conditions de travail, avec une remise en cause de la réglementation SNCF en matière de repos, d'amplitude des horaires, de

congrés, etc. En fait, cela signifierait l'alignement sur les conditions imposées par les entreprises de fret ferroviaire privées.

Les problèmes de rentabilité sont au cœur des préoccupations de la SNCF pour le transport de marchandises (et pas seulement !). Son objectif reste de réussir à le transformer en un secteur bénéficiaire, débarrassé des transports qu'elle estime économiquement non rentables.

Voilà la réforme que refusent d'entériner les organisations syndicales, auxquelles Pépy vient de répondre par un chantage, déclarant en substance : « Ou vous acceptez, ou le Fret SNCF va à la faillite et

vous porterez la responsabilité de beaucoup plus de suppressions d'emplois ».

À de tels arguments, seule peu répondre une mobilisation importante des cheminots. Ceux du Fret n'ont aucune raison d'accepter de sacrifier leurs conditions de travail et de salaire aux ambitions de rentabilité capitaliste de la direction. Quant à tous les autres cheminots, ils en paieraient aussi nécessairement, d'une façon ou d'une autre, les conséquences. La CGT et Sud-Rail ont annoncé une grève nationale reconductible à partir du 9 juin à 20 heures, appelant l'ensemble des travailleurs du rail à se joindre à la journée d'action de la Fonction publique, le 10 juin.

L.P.



## • SNCF – Rennes

# Le « déficit du Fret » a bon dos

**En 2004, la SNCF a créé un statut particulier pour certains conducteurs, celui de conducteur de ligne et de manœuvre (CRML). Il concerne ceux qui travaillent sur des trains de marchandises de petit parcours ainsi qu'à la manœuvre, dans les triages. La SNCF applique à cette nouvelle catégorie de travailleurs des conditions de travail et de rémunération dégradées.**

Elle leur impose par exemple des plannings fixant, après une seule journée de repos, six journées consécutives de travail, chacune d'une durée de 9 h 30 (sans pause), avec des horaires d'embauche entre minuit et 1 h 30 du matin. Quant au salaire net (sans les primes), il est de l'ordre de 1 150 euros par mois.

Au dépôt de Rennes, ces 40 CRML ainsi que les travailleurs du triage viennent d'être rattachés à la division Fret de la SNCF. Cette restructuration signifie qu'ils seraient désor-

mais intégrés dans une vaste Zone atlantique allant de la Bretagne à la Côte basque en passant par la région Centre. Les « nécessités de la production » seront-elles bientôt prétexte à déplacer les cheminots d'un bout à l'autre du pays ?

Les conducteurs des trains longue distance concernés par le Fret sont eux aussi dans le collimateur de la direction. La SNCF veut aligner leurs conditions de travail sur celles des CRML. De fait, tous les cheminots du Fret subissent de nouvelles attaques : allongement du temps de

conduite de nuit, augmentation de l'amplitude journalière à douze, voire treize heures, horaires de travail donnés au jour le jour. Quant au nombre de week-ends entiers que la direction doit jusqu'à maintenant laisser libres, soit douze au minimum par an, elle envisage de le remettre en cause en considérant désormais le lundi comme un jour de week-end !

Guillaume Pépy, président de la SNCF, vient de se répandre dans la presse pour décrier les cheminots, responsables selon lui du « déficit » de la branche Fret, car ne travaillant selon lui que 25 heures payées 35 ! Ce n'est pas que les cheminots seraient contre un tel horaire... mais c'est de l'invention pure et simple.

Correspondant LO

# Travailleurs sans papiers en grève pour leurs droits

**Le 1<sup>er</sup> juin Hortefeux, ministre de l'Immigration, a été interrogé par les journalistes sur les mille dossiers de demande de régularisation des sans-papiers en grève dans la région parisienne. Comme d'habitude, il a affirmé qu'il n'y aura pas de régularisation massive, « seulement quelques centaines ». Son ministère en annonçait 260 au 31 mai.**

Et pour bien montrer que le gouvernement ne cède pas devant cette grève et maintient sa politique xénophobe, il a annoncé fièrement que depuis le 1<sup>er</sup> mai 2007, en un an, 28 778 expulsions ont été effectuées. Il a ajouté : « Pour la première fois depuis une génération, le nombre de clandestins a commencé à diminuer de 6 %. » Quand on sait qu'aucun organisme ne

connaît le nombre réel de sans-papiers vivant en France (les estimations vont de 200 000 à 400 000), cette déclaration n'a pas d'autre fondement que de vouloir plaire à l'électorat réactionnaire.

En région parisienne, les grèves se poursuivent dans une quarantaine d'entreprises, certaines depuis un mois et demi. De nouveaux grévistes se joi-

gnent au mouvement, comme les 28 salariés du bâtiment et du nettoyage qui, depuis le 20 mai, occupent le chantier de la crèche qu'ils construisent dans le XVII<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Dans plusieurs entreprises, une partie des salariés sans papiers ont été régularisés, mais le mouvement s'est poursuivi pour obtenir la régularisation de tous les grévistes. C'est le cas pour le personnel des dix restaurants Chez Papa. Sur les 40 salariés sans papiers regroupés dans le restaurant du X<sup>e</sup>, 17 ne sont pas encore régularisés. Même situation au restaurant Market, surnommé par les gré-

vistes « la cantine des ministres », avenue de Matignon dans le VIII<sup>e</sup>. De même, au restaurant La Gare dans le XVI<sup>e</sup>, 12 des 20 grévistes seraient en cours de régularisation.

Dans quelques entreprises, tous les grévistes ont obtenu des papiers, pas seulement ceux du restaurant de l'île de la Jatte à Neuilly, où Sarkozy a sa table réservée, mais aussi au magasin Fabio Lucci, porte de Pantin, où les huit agents de sécurité en grève depuis le 27 mars viennent enfin de recevoir leur carte de séjour.

Ces luttes sont dures. Dans plusieurs entreprises les patrons

se montrent très agressifs, comme à la SARL Castro dans le XV<sup>e</sup> ou au Bistrot Romain sur l'avenue des Champs-Élysées, et de nombreux patrons d'autres entreprises licencient préventivement.

Malgré la répression et les attermolements du gouvernement, les militants CGT et d'autres syndicats d'Île-de-France disent que des centaines d'autres sans-papiers salariés se syndiquent et souhaitent rejoindre ce combat pour l'obtention de leurs droits. Il faut faire céder le gouvernement !

**Louis BASTILLE**

## • Issy-les-Moulineaux

### Le restaurant L'Île occupé

Vendredi 30 mai, 19 travailleurs sans papiers du restaurant L'Île, un établissement huppé de l'île Saint-Germain à Issy-les-Moulineaux, ont décidé d'occuper leur lieu de travail. Sur les 19, 9 sont encore employés dans le restaurant dont le propriétaire est Jean-Pierre Rives, ex-joueur international de rugby, les dix autres ont été licenciés en décembre dernier lors de la parution de la nouvelle loi sur les sans-papiers. Ils sont soutenus par leurs camarades de travail, qui sont eux aussi en grève par solidarité. Avec l'aide de la CGT et de Droits Devant, ils sont allés déposer leur dossier de régularisation à la préfecture. Le week-end suivant, la direction a décidé la fermeture de l'établissement alors que l'accès en était libre, et

elle a fait appel à un huissier pour assigner les travailleurs au tribunal pour occupation illégale.

Le 2 juin, Jean-Pierre Rives en personne est venu pour tenter de faire reprendre les grévistes, leur assurant que s'ils reprenaient le travail, ils auraient tous des papiers ! Les travailleurs, refusant de croire aux promesses, ont repoussé à l'unanimité la proposition.

Mardi 3 juin, la direction a rouvert le restaurant, ce qui a été pour les grévistes l'occasion de faire signer une pétition pour la régularisation de tous les sans-papiers, ce que bon nombre de clients ont fait. Quant au juge du tribunal d'instance, il a repoussé son jugement au jeudi. Et les sans-papiers en lutte gardent le moral !



## • Créteil (Val-de-Marne)

### Un rassemblement de soutien

Le 2 juin, devant la préfecture du Val-de-Marne, environ deux cents personnes se sont rassemblées à l'appel de l'Union départementale CGT pour soutenir les travailleurs sans papiers en lutte. Cette initiative était appuyée par différentes associations et organisations – dont Lutte Ouvrière.

Le syndicat indique qu'il a déposé 544 dossiers à la préfecture mais, jusqu'à présent, les régularisations se font au compte-gouttes. Le préfet fait traîner les choses et la procédure utilisée permet aux patrons de licencier les travailleurs considérés en situation irrégulière, en les privant d'indemnités.

La grève de travailleurs sans papiers avait commencé le 15 avril dernier. Depuis, des promesses ont été faites pour cent travailleurs de l'entreprise de nettoyage Seni au Kremlin-

Bicêtre, au bout d'un mois de grève, ainsi qu'aux intérimaires qui avaient occupé l'agence Adecco de Créteil. Mais cela ne fait pas le compte, notamment pour les travailleurs du magasin d'alimentation Paris Store à Choisy et de l'usine Métal Couleur à Bonneuil : sur 300 dossiers, seuls une trentaine sont en instance de régularisation. De plus, Métal Couleur refuse de signer un contrat de travail à des ouvriers licenciés début 2007 à la suite d'un contrôle de l'inspection du travail.

Comme les autres salariés, les travailleurs sans papiers travaillent et cotisent aux diverses caisses de Sécurité sociale, de retraite, de chômage, ils paient des impôts : la régularisation de leurs papiers devrait être immédiate.

**Correspondant LO**

## • Paris 16<sup>e</sup> arrondissement

### Restaurant occupé

Depuis le mardi 20 mai, dans le 16<sup>e</sup> arrondissement, une vingtaine de jeunes travailleurs sans papiers sont en grève pour leur régularisation, occupant une partie du restaurant La Gare dans lequel ils travaillent.

Une banderole et des drapeaux rouges de la CGT décorent les lieux et chaque jour les grévistes distribuent des tracts devant le restaurant et font signer une pétition de soutien. C'est un spectacle plutôt inhabituel dans ce quartier de Paris où est concentré le plus grand nombre d'assujettis à l'impôt sur la fortune.

Les grévistes sont plongeurs, barmans ou commis de salle, tous embauchés en

contrat à durée indéterminée et pour certains depuis sept ans. Ils paient des impôts sur le revenu et des cotisations sociales, mais ils n'ont pas de papiers.

Même dans ce quartier très bourgeois où il y a de l'indifférence, voire de l'hostilité à leur mouvement, les grévistes reçoivent des témoignages de sympathie de la part d'autres travailleurs du quartier ou de gens choqués par le mépris du gouvernement à l'égard de ces salariés qui ont souvent un travail dur mais sont privés de droits et corvéables à merci. Quant à la cinquantaine d'autres salariés du restaurant, la plupart manifestent leur solidarité à l'égard

des grévistes.

Le restaurant reste ouvert mais le patron se plaint de ce que cette grève lui fasse perdre 10 000 euros par jour. Combien en gagne-t-il en temps normal, quand plus de 600 couverts sont servis ?

À ce jour, sur les vingt dossiers de demande de régularisation déposés en préfecture, seuls cinq travailleurs ont été convoqués pour l'obtention d'une carte de séjour provisoire. C'est tout de même un recul, et un encouragement à continuer la grève pour obtenir des papiers pour tous.

**Correspondant LO**